

Laboratoire d'Excellence HASTEC

Rapport d'activité final

Contrat Post-doctoral

Année universitaire 2021-2022

par

Lucien Dugaz

« Édition critique numérique de la première *Énéide* française :
à la gloire de Louis XII et de la *translatio studii* »

Laboratoire de rattachement : École nationale des chartes. Centre Jean-Mabillon – EA 3624

Correspondant scientifique : Frédéric Duval

Axe de recherche n°4, « Doctrines et techniques intellectuelles et spirituelles : philosophie, science et religion ».

Axe de recherche n°6, « Technologies numériques et transformations des connaissances ».

Sommaire

Résumé du projet de recherche – Page 1
Développement et résultats de la recherche – Page 8
Activités en rapport avec le projet de recherche – Page 13
Activités en rapport avec le LabEx HaStec – Page 15
Publications en rapport avec le projet de recherche – Page 15
Autres publications – Page 16
Bibliographie – Page 16
Annexe – Page 18

Résumé du projet de recherche

Ce projet de recherche a pour objet l'édition critique intégrale de la première traduction de l'*Énéide* en langue française, composée par Octovien de Saint-Gelais pour Louis XII en 1500. Ce texte, fondamental pour l'histoire de la littérature française, est malheureusement demeuré inédit depuis la Renaissance, notamment en raison de sa longueur, qui requiert l'assistance des outils numériques. L'édition proposée sera versée sur la plate-forme d'éditions critiques en ligne de l'École nationale des chartes (Élec).



Octovien de Saint-Gelais, *Énéide*, chant VI, Paris, Bibliothèque nationale de France, français 861, f. 54r.

Présentation du texte

Le 27 avril 1500, Louis XII, tout récemment monté sur le trône de France et à peine rentré de sa conquête du duché de Milan, se voit offrir une traduction de l'*Énéide* de Virgile. C'est la première *Énéide* de l'histoire de la littérature française ; elle est due au travail d'un poète de cour, Octovien de Saint-Gelais (1468-1502), Rhétoricien et évêque d'Angoulême. Membre d'une puissante famille de courtisans qui lui avait trouvé une place à la cour de Charles VIII, ce dernier avait déjà produit plusieurs traductions du latin, une abondante œuvre lyrique et un prosimètre allégorique, *Le séjour d'Honneur* (Duval 2002). Mais Octovien de Saint-Gelais est un auteur encore méconnu et peu étudié de la fin du Moyen Âge. La plus grande partie de son œuvre demeure inédite, notamment ses deux traductions des *Héroïdes* (fin des années 1490) et de l'*Énéide*, lesquelles ont pourtant connu un immense succès autour de 1500 et tout au long du XVI^e siècle.

Saint-Gelais a procuré à la langue française sa première traduction du chef-d'œuvre de Virgile, qui a ouvert la voie et servi de modèle aux traductions de la Renaissance comme celles d'Hélisenne de Crenne et de Louis des Masures (Mac Scollen-Jimack 1982 ; Brückner 1987, p. 215-221). C'est aussi l'unique traduction complète du texte (Du Bellay par exemple n'en traduira que le quatrième chant, en 1552) jusqu'à celle de des Masures en 1560 : la critique

estime ainsi qu'on a lu Saint-Gelais pendant toute la première moitié du xvi^e siècle (Provini 2014). Conservée dans quatre manuscrits (voir leur recension procurée en annexe) et dans six éditions imprimées, entre 1509 et 1548, cette *Énéide* française a connu un succès considérable. Il est donc infiniment regrettable qu'on ne puisse plus la lire, et c'est une lacune criante dans l'histoire de la littérature française en général, médiévale en particulier, que nous souhaiterions combler grâce à ce projet. En effet, à ce jour, seuls sont disponibles les chants I, II (Dugaz 2015) et VI (Brückner 1987), et les médiévistes sont contraints de citer le texte à partir du manuscrit, ce qui empêche des recherches fines et exhaustives, cependant que les études sur l'histoire de la traduction battent leur plein dans la médiévistique européenne (voir la somme réunie par Galderisi 2011 ; pour Virgile, Usher et Fernbach 2012 complètent Hulubei 1931 et Vernet 1982).

Dans son prologue au texte, le poète revendique « *une traduction de mot à mot et au plus pres* », faisant vœu d'une fidélité au latin que le Moyen Âge ignorait (le *Roman d'Eneas* des années 1160, par exemple, était fort loin de Virgile). Octovien de Saint-Gelais inaugurait ainsi un souci de la *translatio studii* des textes antiques qui sera cher à la Pléiade, laquelle méprisera pourtant les œuvres du poète. Depuis les travaux du philologue Jacques Monfrin, on s'accorde en effet à reconnaître en Saint-Gelais un pionnier de l'humanisme, qui a fait basculer la traduction dans « un tout autre monde » (Monfrin 1985, p. 194) : celui des traductions qui se veulent fidèles au texte-source et débarrassées du lourd appareil de gloses médiévales.

La recherche récente s'est toutefois accordée à reconnaître que Saint-Gelais n'était pas toujours aussi fidèle qu'il le revendique, soit qu'il relût le texte à la lumière du christianisme (Brückner 1987, p. 196-207), soit qu'il le modifiât pour exalter les conquêtes de Louis XII, nouvel Énée, dans les guerres d'Italie (Mac Scollen 1977 ; Pollock Renck 2013 ; Festeau 2013 ; Mühlethaler 2016 ; Dugaz 2022a). On s'est ainsi autorisé à penser que l'*Énéide* de Saint-Gelais avait été écrite à la gloire du roi et selon une relecture chrétienne de la fable antique : n'oublions pas que l'auteur était évêque, mais aussi poète à la Cour. En outre, on a régulièrement insisté sur le statut transitoire de cet auteur qui écrit, autour de 1500, une littérature résolument nouvelle mais qui conserve sa sensibilité médiévale dans « un changement de mentalité à peine amorcé » (Duval 2003, p. 177). Seule une édition critique complète du texte permettra toutefois d'affiner ces résultats, encore provisoires aujourd'hui.

Approche méthodologique

L'*Énéide* de Saint-Gelais est un très long texte, conservé dans un codex de 161 folios (à raison de deux colonnes de 40 vers par folio, on peut estimer le nombre total de vers à plus de 25000, soit deux fois et demie la longueur du texte latin). Cette ampleur du texte français n'est pas uniquement due au goût de Saint-Gelais pour les *ornamenta*, mais aussi au souci de clarté d'explication des concepts latins au moyen de binômes synonymiques, procédé cher aux traducteurs en moyen français (Brückner 1987, p. 177-181) ainsi qu'à l'intégration au texte de quelques précisions tirées des *Commentarii* de Servius (Brückner 1987, p. 123-130 et Dugaz 2016).

La longueur de cette *Énéide* française a de toute évidence freiné les philologues, et explique en grande partie leur désaffection pour le texte. La proposition pour les contrats post-doctoraux du LabEx Hastec d'un axe « Technologies numériques et transformation des savoirs » nous semble être une chance à saisir pour appliquer à l'édition de cette traduction les méthodes les plus novatrices dans le domaine des humanités numériques. En effet, grâce au recours aux

outils informatiques du HTR (*Handwritten Text Recognition*), de l'OCR (*Optical Character Recognition*) et du XML-TEI, nous pouvons soumettre un projet d'édition numérique qui jettera les bases philologiques indispensables à de futurs travaux sur le texte (voir plus bas la méthode envisagée).

Le texte sera accueilli sur la plate-forme numérique Élec, Éditions en ligne de l'École des chartes¹, aux côtés de la récente édition du *Livres de justice et de plet* de Graziella Pastore². L'*Énéide* de Saint-Gelais, mise en ligne sous l'égide du Centre Jean-Mabillon, sera enfin rendue à ses lecteurs, accessible et visible. Profitant des innovations les plus récentes dans le domaine des humanités numériques, son édition nécessite toutefois l'acribie d'une vérification manuelle que la rapidité des outils informatiques permet d'envisager sereinement en une année. C'est également l'occasion de valider une chaîne de traitement numérique mise en place dans le cadre du projet « De l'OCR à l'édition numérique : *la Mer des histoires* (1488) », cofinancé par le LabEx Hastec.

Objectifs de réalisation

Ce projet s'inscrit dans la continuité de notre mémoire de master en études médiévales (2015), pour lequel nous avons édité les deux premiers chants du texte. Ce travail avait fait l'objet d'une édition électronique réalisée en partenariat avec le laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) de l'Université de Lorraine et du CNRS, grâce à l'aide de M. Gilles Souvay. Cette édition électronique est disponible en ligne³ et a récemment fait l'objet d'un compte-rendu (Brückner 2018). Les données lexicales recueillies avaient permis d'enrichir l'édition 2015 du *Dictionnaire du Moyen Français*⁴, dictionnaire électronique de référence pour tous les spécialistes de la période.

Les acquis de ce mémoire nous permettent d'ores et déjà une recherche efficace et rapide, puisque le travail d'ecdotique a été fourni : la tradition textuelle est connue ; nous en avons établi le *stemma codicum* (Dugaz 2015, p. xi-xvii). Le seul impératif ecdotique sera de collationner quelques passages du manuscrit de La Haye pour l'intégrer dans le *stemma*, soit par consultation autoptique, soit en commandant une reproduction à la bibliothèque.

Ainsi, nous savons déjà que le manuscrit de base de notre édition ne sera pas l'exemplaire de présentation à Louis XII, mais un exemplaire plus tardif, conservé à Philadelphia (Codex 909), dont la numérisation est disponible en ligne⁵, et qui témoigne d'une révision d'auteur : dans un second jet de son travail, Saint-Gelais a en effet tenté de rapprocher sa traduction du texte latin, modifiant essentiellement le lexique et corrigeant quelques erreurs de copiste (Dugaz 2015, p. xiii-xv).

C'est donc ce manuscrit qui servira de base au travail de reconnaissance numérique, grâce à la plate-forme de transcription automatique Transkribus⁶. Fondé sur l'intelligence artificielle, le moteur de reconnaissance de texte manuscrit (*Handwritten Text Recognition*, désormais HTR)

1 <<http://elec.enc.sorbonne.fr/>>.

2 <<http://elec.enc.sorbonne.fr/josticeetplet/>>.

3 <<http://www.atilf.fr/dmf/Eneide/>>.

4 <<http://www.atilf.fr/dmf/>>.

5 <http://dla.library.upenn.edu/dla/medren/pageturn.html?id=MEDREN_9940098043503681> ; nous avons toutefois l'aval, pour une numérisation de meilleure qualité, de Mme Jessica Dummer, *digital librarian* du Kislak Center à l'Université de Pennsylvanie, en échange des résultats de l'HTR.

6 <<https://transkribus.eu/Transkribus/>>.

est utilisé depuis 2015 par plusieurs milliers de chercheurs pour des projets philologiques tels que les Archives de la ville d'Amsterdam ou les fiches de lecture de Michel Foucault. Pour être opérationnel, le HTR nécessite des « données d'apprentissage », une centaine de pages transcrites manuellement, ligne à ligne. Le projet peut sembler fastidieux, toutefois :

1. le manuscrit de base est d'une gothique bâtarde soignée, sans ratures et sans ajouts interlinéaires ;
2. le copiste en est fiable, soucieux de respecter son modèle ;
3. le travail ligne à ligne est facilité par la présentation régulière des octosyllabes en deux colonnes sur le folio ;
4. enfin nous avons déjà transcrit, pour l'édition des deux premiers chants de l'*Énéide* en 2015, 52 pages (26 folios recto verso), autant de données déjà prêtes que nous allons pouvoir réinvestir dans les « données d'apprentissage » du HTR pour ce projet.

Il faudra, enfin, procéder à une minutieuse relecture manuelle et au « toilettage » philologique de cette transcription automatisée.

Ainsi, nous tenons à expérimenter les possibles offerts par les humanités numériques pour relever le défi d'une transcription complète de ce très long texte, qui décourage à bon droit les philologues médiévistes. C'est une équipe complète qu'il faudrait rassembler pendant plusieurs années pour obtenir une transcription manuelle de l'*Énéide* de Saint-Gelais : grâce aux outils numériques, la vitesse de réalisation sera considérablement réduite, et nous pouvons sereinement l'envisager au cours d'une seule année. Certes, il ne s'agira là que d'une transcription automatisée, revue par nos soins pour être sûre, et non d'une édition critique scientifique complète, nantie d'un appareil critique exhaustif et d'un appareil de notes. Toutefois, ce projet jettera les bases de travaux à venir, qu'ils soient de notre fait ou de celui des spécialistes littéraires, historiens et linguistes du moyen français, puisque la lecture extensive du texte sera désormais possible, et accessible en ligne.

En ce qui concerne la *varia lectio*, la constitution d'un appareil critique complet est irréalisable dans le temps imparti par un contrat d'un an. Toutefois, nous souhaiterions aller plus avant dans l'exploration des humanités numériques, et proposer un essai d'apparat critique, pour au moins un chant du texte, lui aussi réalisé au moyen d'outils automatisés. Pour ce faire, nous avons choisi un témoin de contrôle imprimé, l'*editio princeps* d'Antoine Vérard de 1510, revu par un autre poète, Jean d'Ivry⁷. Les imprimés de la Renaissance, on le sait, peuvent faire l'objet d'une reconnaissance optique de caractère (*Optical Character Recognition*), laquelle permet, sur Google Books par exemple, des recherches plein texte fort utiles aux linguistes. Une fois obtenue l'océrisation d'un chant de cet imprimé, nous souhaitons tenter une collation automatique grâce au logiciel Collatex⁸. Moyennant là encore un toilettage manuel, dû à la variance graphique du moyen français que le logiciel n'est pas programmé pour prendre en compte, nous pourrions obtenir rapidement les données nécessaires à l'établissement d'un appareil critique, que le logiciel génère automatiquement en XML-TEI.

7 Imprimé disponible sur Gallica : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71496m>>.

8 <<https://collatex.net/>>.

Quant à la présentation concrète du texte, l’encodage XML-TEI permettra sa diffusion sur la plate-forme en libre accès de l’École des chartes, ce qui garantira une grande visibilité et une parfaite accessibilité à notre travail. C’est la solution qui avait été retenue par le laboratoire ATILF de l’université de Lorraine pour l’édition électronique partielle des deux premiers chants que nous avons procurée en 2015. L’encodage en « langage de balisage extensible » a ainsi permis à l’ATILF :

1. de verser le texte dans le corpus Frantext, base de données lemmatisée de référence du français ;
2. de lemmatiser le texte grâce au lemmatiseur LGeRM (Lemmes, Graphies et Règles Morphologiques), générant ainsi automatiquement un glossaire bâti sur les données du *Dictionnaire du Moyen Français* ;
3. de permettre des recherches lexicologiques comme les expressions régulières, les cooccurrences ou l’établissement d’un concordancier, outil qui facilite grandement l’étude de la très riche contribution de Saint-Gelais au lexique français (Slerca 1997 ; Duval 2001) ;

toutes possibilités que le format papier est incapable de permettre aux chercheurs. L’outil informatique permet en outre la juxtaposition de l’édition et de la numérisation du manuscrit, facilitant les vérifications autoptiques pour les lecteurs suspicieux, et enfin la consultation d’une notice du *Dictionnaire du Moyen Français* par simple clic sur le mot recherché.

Ce sont ces mêmes objectifs d’accessibilité et de praticité que reprend le présent projet d’humanités numériques.

Justification du milieu de recherche

Depuis plusieurs années, l’École nationale des chartes et son Centre Jean-Mabillon (EA 3624) font figure de pionniers dans le domaine des humanités numériques. Récemment, Jean-Baptiste Camps, maître de conférences à l’École, et Florian Cafiero, ingénieur de recherche au CNRS, ont prouvé que Molière était bien l’auteur de ses pièces, et non Corneille (Cafiero et Camps 2019), ajoutant une pièce à conviction numérique à cette question d’histoire littéraire.

En outre, le professeur Frédéric Duval dirige depuis le printemps 2019 le projet « De l’OCR à l’édition numérique : *la Mer des histoires* (1488) », projet pilote pour la structuration en XML-TEI de l’océrisation d’un incunable de la fin du xv^e siècle. Ce projet, cofinancé par le LabEx Hastec, fera évidemment bénéficier notre entreprise du protocole de traitement déjà mis en œuvre pour sa réalisation à l’École.

Nous sommes ainsi sûr de trouver au Centre Jean-Mabillon l’émulation intellectuelle et l’assistance technologique indispensables à la bonne conduite de notre projet. L’un des trois axes de recherche du Centre, « Épistémologie et normativité des éditions de textes et d’images à l’âge du numérique », s’attache à « repenser les conditions requises pour évaluer et maintenir l’authenticité des documents d’archives électroniques et élaborer les outils, dispositifs et référentiels pour tenter de répondre à ce défi⁹ » ; c’est dans ce contexte intellectuel que nous aimerions inscrire ce projet d’édition en ligne, qui souhaite rendre à Saint-Gelais la postérité qu’il

9 <<http://www.chartes.psl.eu/fr/rubrique-centre-jean-mabillon/champs-recherche#axe3>>.

mérite en s'interrogeant dans le même temps sur la pertinence et l'efficacité des humanités numériques.

Inscription du projet dans les axes de recherche du LabEx

Il est évident que l'*Énéide* appartient au patrimoine littéraire occidental. Mais, comme l'écrit un spécialiste de la littérature de la fin du Moyen Âge au sujet de l'*Énéide* de Saint-Gelais : « chaque époque, on le sait, lit différemment un chef-d'œuvre. C'est grâce à cette lecture, sans cesse renouvelée, qu'il traverse les siècles, à la fois identique et différent à lui-même. Il est toutefois rare, à l'aube des temps modernes - alors que le respect humaniste des textes se diffuse -, de trouver un auteur qui [...] affirme sans ambages qu'un texte antique s'éclaire à la lumière des événements récents » (Mühlethaler 2007, p. 90). Ainsi, l'édition de cette *Énéide* française permettra de s'interroger sur la pertinence de « l'humanisme » comme clé de lecture du texte : Saint-Gelais, nous l'avons dit, n'est pas toujours d'une fidélité exemplaire à Virgile, notamment parce qu'il le traduisait dans un contexte bien précis, la Cour de France en 1500. Ainsi les croyances antiques étaient-elles relues à la lumière du christianisme avec des concepts absents du texte latin (l'espoir, la dévotion etc.) ; la traduction en français s'étoffe de commentaires tirés de la tradition de gloses initiée par Servius ; le texte est subtilement modifié pour servir un propos politique, celui des conquêtes de l'Italie par la Couronne de France. La transmission du texte de Virgile jusqu'à nous, dont Saint-Gelais est un maillon décisif, doit donc être interrogée dans les divers champs du savoir et du croire : c'est ainsi aux problématiques définies pour l'axe n°4, « Doctrines et techniques intellectuelles et spirituelles : philosophie, sciences et religion » que s'attachera l'introduction que nous fournirons à l'édition critique (dans la lignée d'un travail esquissé dans notre récent article, voir Dugaz 2022a).

En outre, le projet s'inscrit naturellement dans l'axe n°6, « Technologies numériques et transformations des connaissances », puisque la proposition d'une édition numérique permettra de croiser un savoir philologique et un savoir-faire technique pour transmettre un texte. Ce sera pour nous l'occasion d'expérimenter les modalités de construction du sens, de diffusion et de conditionnement du savoir dans le champ de la *translatio studii* à l'heure des humanités numériques.

Annexe : liste des témoins du texte (en gras, ceux que nous utilisons pour le projet)

La Haye, Koninklijke Bibliotheek, 129 A 7

Paris, Bibliothèque nationale de France, français 861

Paris, Bibliothèque nationale de France, français 866

Philadelphie, University of Pennsylvania, Rare Book and Manuscript Library, 909

Les Eneydes de Virgille translatez de latin en françois par messire Octovian de Saint Gelaiz en son vivant evesque d'Angolesme, reveues et cotez par maistre Jehan d'Ivry, bachelier en medicine, Paris, Antoine Vérard, 1510 (n. st.)

Développement et résultats de la recherche

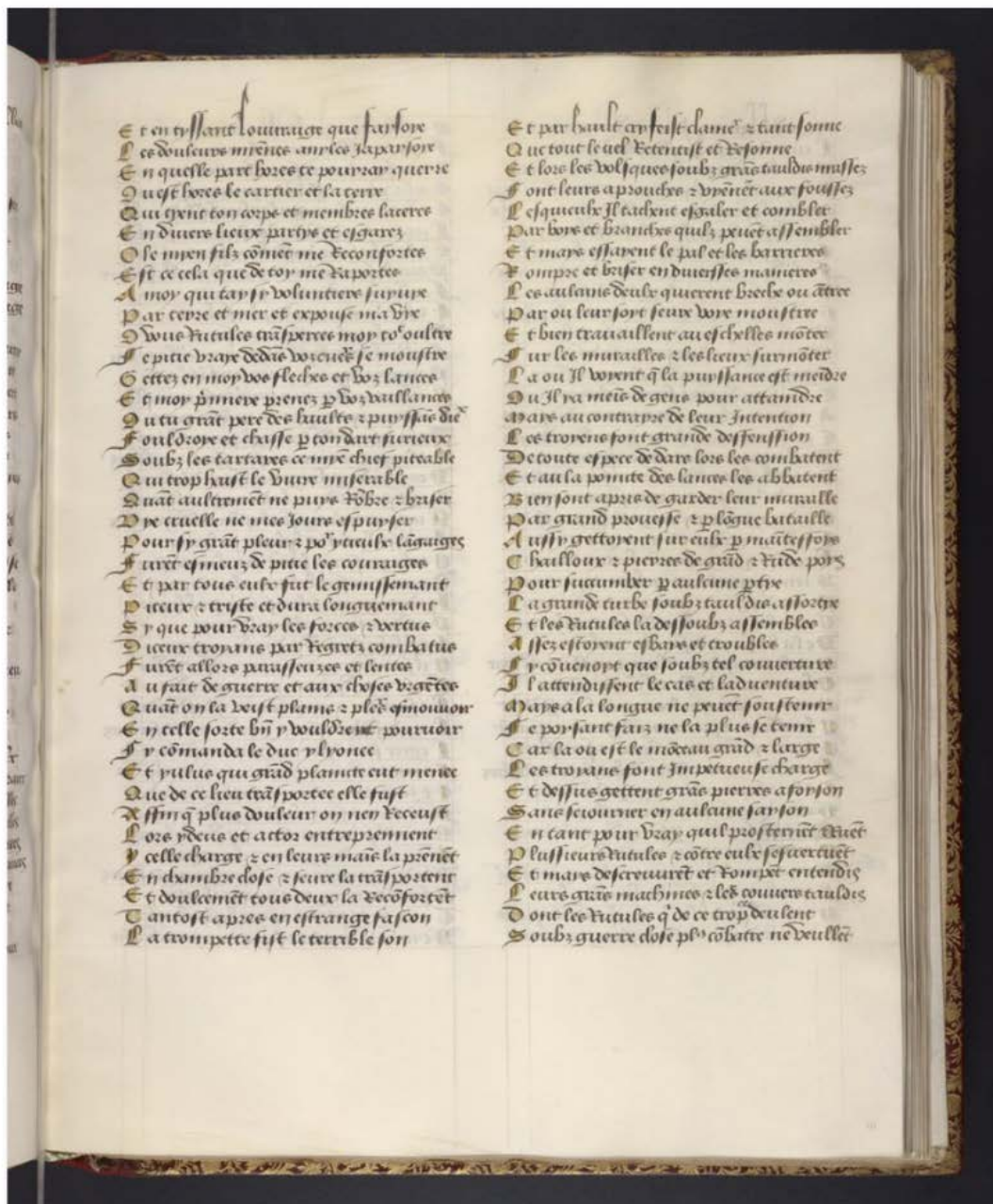


Figure 1

L'objectif principal de ce post-doc était de fournir la première édition critique intégrale de ce très long texte, première traduction en français du chef-d'œuvre de Virgile. Portant sur un texte de presque 25000 décasyllabes, le principal défi du projet était son achèvement. Ce pari a été relevé grâce au choix du Centre Jean-Mabillon, qui est notoirement pionnier dans le domaine des humanités numériques. J'y ai reçu toute l'aide nécessaire à chaque étape de la réalisation de mon travail.

Ce projet d'édition numérique a été mené en six temps, chacun séparé par une relecture intégrale du texte :

1. Obtention du texte par transcription automatique (HTR) et encodage en TEI

Cette première étape, préalable indispensable pour l'obtention du texte de base de l'édition critique, a requis une formation au logiciel eScriptorium (<https://escriptorium.inria.fr/>). Ariane Pinche, postdoc à l'École des chartes, m'a très généreusement expliqué les bases de l'utilisation de la plateforme, avant de suivre les différentes étapes de l'apprentissage-machine pour habituer l'intelligence artificielle au *ductus* des différents copistes du manuscrit de base.

La première action réalisée par l'intelligence artificielle est la segmentation de l'image, qui permet de distinguer les zones de texte des différentes scories inutiles à la transcription (trous, images, décoration). Le manuscrit de base utilisé ici était presque un cas d'école, particulièrement régulier et sans illustration, ce qui a permis un travail de segmentation très rapide (fig. 1). L'outil de segmentation définit ensuite des zones de textes (deux colonnes par page), des lignes (là encore, le choix d'un texte en vers s'avérait judicieux) et des « masques » qui correspondent pour chaque ligne repérée à la zone de texte à transcrire (fig. 2).

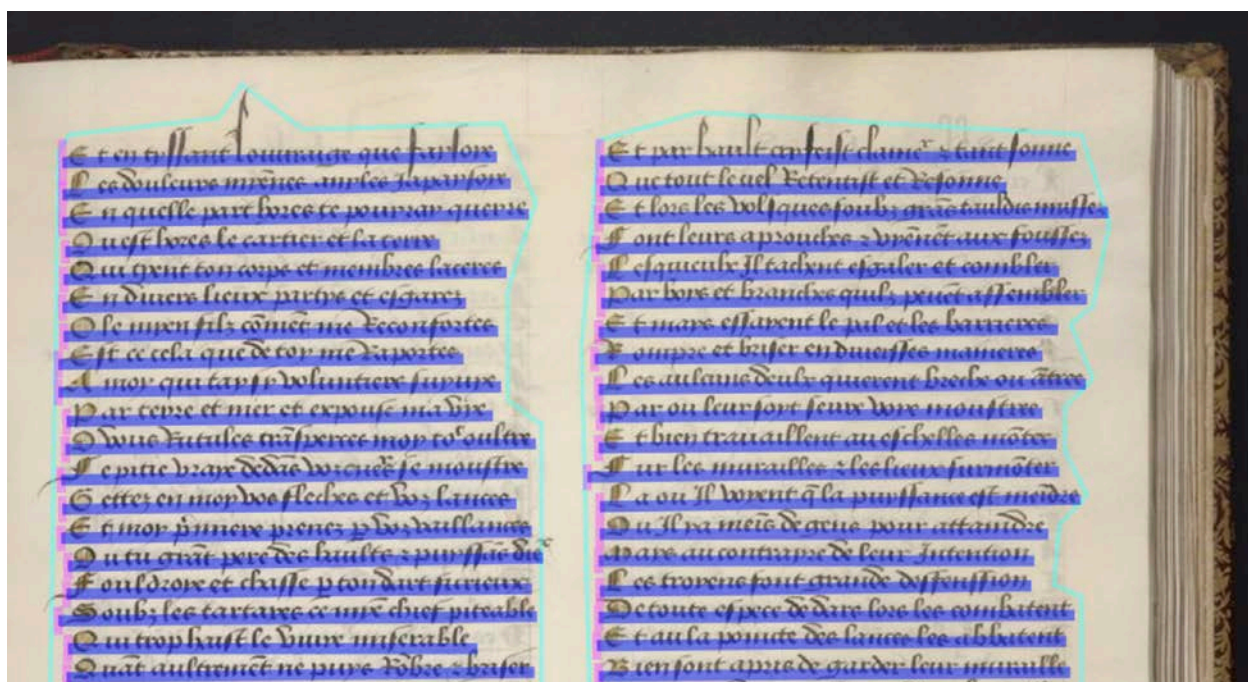


Figure 2

Partant d'un modèle de HTR déjà existant pour les manuscrits médiévaux, Ariane et moi avons successivement entraîné deux modèles sur deux portions distinctes du manuscrit (ce dernier étant copié par plusieurs copistes, il fallait un modèle distinct par *ductus*), garantissant *in fine* un excellent taux de reconnaissance des caractères (accuracy de 98.6 %). L'entraînement consiste ensuite en la correction des premiers résultats de l'HTR, qui sont souvent peu satisfaisants (fig. 3 et fig. 4), afin d'aider l'intelligence artificielle à améliorer son taux de reconnaissance des lettres les plus difficiles à transcrire, y compris par un cerveau humain : les lettres à jambages (u, m, n) ou à hampe (g et q) ou par exemple, dans le cas du premier copiste, la confusion entre b et v (cela est bien visible sur la fig. 3).

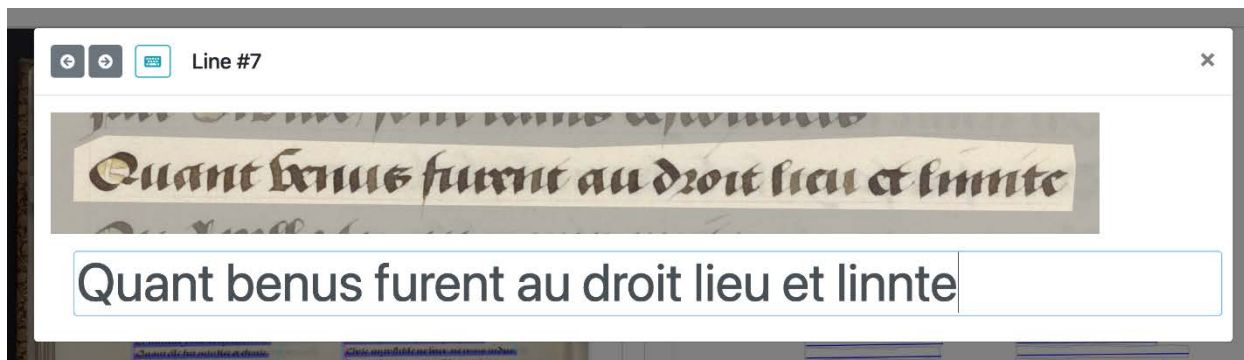


Figure 3

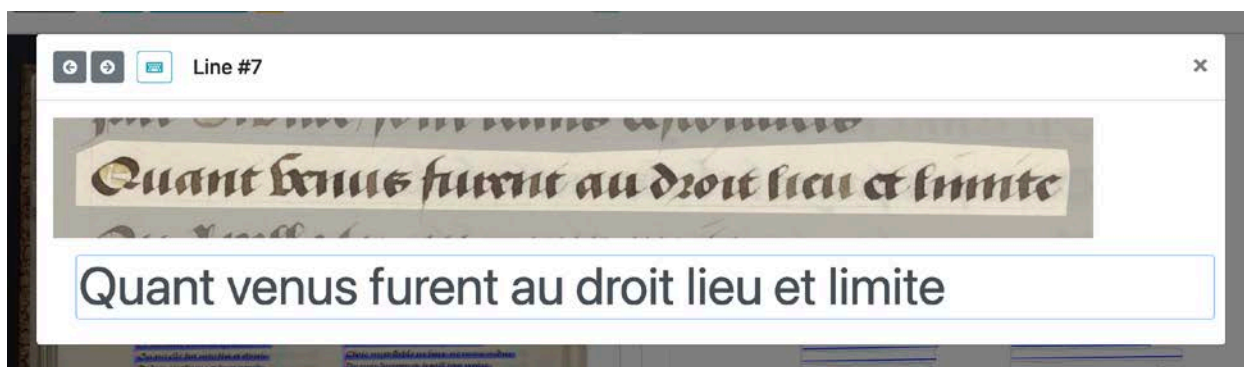


Figure 4

Le logiciel eScriptorium étant en cours de développement et reposant sur le partage de modèles entre chercheurs, mon travail lui a en retour été directement utile.

2. Correction de la transcription automatique et toilette du texte (ajout des signes diacritiques et de la ponctuation)

Après avoir obtenu le texte en un temps record (quatre semaines, alors qu'il aurait fallu plusieurs mois de transcription manuelle), j'ai dû ensuite le relire intégralement pour corriger les fautes de transcription qui subsistaient (voir ci-dessus). Cette opération est facilitée par le format numérique : un simple rechercher-remplacer permet de saisir et corriger en masse les erreurs récurrentes (*Dudo* pour *Dydo* ou *teinps* pour *temps* par exemple) et la résolution des abréviations (par exemple *et* pour *&*). J'ai profité de cette relecture manuelle pour entamer le travail de « toilette » auquel se livre le philologue pour rendre le texte lisible au lectorat moderne (ajout des signes diacritiques comme les accents et les cédilles, ainsi que des majuscules et des signes de ponctuation). De fréquents allers-retours entre la transcription et la numérisation du manuscrit m'ont permis de noter des détails de graphies ou de mise en page utiles à la rédaction de l'introduction.

3. Collation manuelle intégrale d'un témoin de contrôle

Le choix de réaliser cette opération manuellement a été pragmatique : la collation automatisée existe (CollateX notamment, comme je l'avais annoncé dans le projet déposé), mais ses développements encore balbutiants ne me garantissaient pas une

efficacité maximale dans la durée du temps imparti au postdoc. J'ai donc intégralement collationné le texte de mon manuscrit de base avec celui du manuscrit de contrôle que j'avais préalablement choisi. Il s'agit de l'exemplaire de présentation au roi Louis XII, qui contient seul le prologue au souverain, et que je pense antérieur à la copie de mon manuscrit de base (fig. 5). Parmi les variantes relevées, j'ai isolé une vingtaine de leçons qui me semblent autoriales : le poète aurait révisé son texte au moment d'une seconde copie pour rapprocher sa traduction du latin de Virgile. La liste de ces variantes a fourni le matériau pour deux présentations philologiques en décembre 2021 (Sorbonne nouvelle) et en janvier 2022 (Seminario filologico de Turin, en italien).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits, Français 861

Figure 5

La collation du manuscrit de contrôle a également permis d'intégrer à mon manuscrit de base, lorsqu'elles manquaient, les divisions textuelles marquées par les pieds de mouche du manuscrit médiéval. Rendues par un alinéa dans l'édition électronique en HTML, ces sections marquent des divisions importantes de la diégèse. Elles ont été arrimées à un alignement du texte en moyen français au texte latin, dont la mise en page est en cours de réflexion (correspondance textuelle en deux colonnes ou indication des numéros de vers latins).

4. Indexation (*index nominum* et *index locorum*)

Une édition critique ne se contente pas de fournir un texte au lecteur : les index sont un attendu du paratexte, et l'on connaît leur utilité pour les chercheurs désireux de travailler sur une figure (Fortune), un personnage (Achille), un lieu etc. L'intérêt de l'index, dans le cas de cette édition, me semble double :

- je doute fort que quiconque lira intégralement les 25000 vers de l'*Énéide* de Saint-Gelais en ligne. Les chercheurs seront sans doute plus intéressés par la consultation d'un passage (*cf. supra* le paragraphe sur l'alignement) ou de plusieurs textes ayant trait au même lieu ou personnage. Seul l'index permet cet usage du texte.
- une bonne indexation subsume les variantes graphiques inhérentes au moyen français et évitent au chercheur intéressé par Didon des recherches plein texte de toutes les formes *Dido*, *Dydo*, *Didon* et *Dydon*. Les entrées de l'index correspondent à celles de l'édition de l'*Énéide* aux Belles Lettres, afin de garantir une certaine unification.

5. Lemmatisation du texte

Grâce au concours de Gilles Souvay au laboratoire ATILF (Université de Lorraine), j'ai lemmatisé le texte avec le lemmatiseur LGeRM (<http://stella.atilf.fr/LGeRM/plateforme/>). Cette lemmatisation n'est pas encore exploitée dans l'édition en ligne, elle n'a pour l'heure été qu'un préalable à une communication au Congrès international de linguistique romane et à la publication qui s'ensuit (Dugaz à paraître b). Le texte de Saint-Gelais est, parce qu'il démarque sans cesse Virgile, pétri de latinismes incompréhensibles aujourd'hui (et sans doute déjà en 1500), absents des dictionnaires parce qu'ils constituent des hapax. L'enjeu de la lemmatisation était de repérer automatiquement ces derniers. Ce travail ouvre la voie à un glossaire, qui serait très utile aux lecteurs comme aux lexicographes. Rédiger un glossaire pour un texte de 25000 vers, même de manière automatique, était une gageure en un an de contrat : nous ne l'avons donc pas réalisé.

6. Mise en ligne de l'édition (en cours)

Le projet s'achève par la valorisation du texte *via* sa publication sur le site « Miroir des classiques », où l'édition rejoindra d'autres traductions médiévales (http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir_des_classiques/index.html) (fig. 6). Grâce au dialogue en cours avec Vincent Jolivet, le texte sera disponible intégralement sous un format facilitant sa lecture (pleine page, menu latéral permettant de naviguer entre les 12 chants et l'introduction, notices de manuscrits avec hyperliens vers les numérisations,

bibliographie reliée aux documents disponibles en ligne...). Gageons que le format numérique que j'ai choisi pour ce post-doc, outre qu'il puisse servir d'exemple ou de contre-exemple pour des projets d'éditions à venir, nourrira la réflexion sur la transition des humanités entre le papier et l'écran : s'il est probable qu'aucun éditeur n'accepterait de publier 25000 décasyllabes en moyen français aujourd'hui, il est encore plus raisonnable d'accepter l'idée qu'aucun lecteur ne prendrait le temps ni n'aurait sans doute l'envie de lire une traduction de ce type de couverture à couverture. Pour des textes comme celui-ci, comme pour les histoires universelles ou bien d'autres genres textuels, l'atout du numérique semble être bien davantage l'accessibilité et la facilité des recherches dans ce qui constitue tout autant un thésaurus qu'une œuvre littéraire.



Figure 6

Activités en rapport avec le projet de recherche

Séminaires à l'École nationale des chartes

J'ai pu pleinement bénéficier, à l'ENC, du savoir et du savoir-faire des collègues de la cellule numérique, lesquels m'ont considérablement aidé au cours de l'année. Ariane Pinche, post-doc à l'École, m'a formé au logiciel de transcription HTR eScriptorium et m'a apporté son concours bénévole à chaque étape du travail. Jean-Baptiste Camps et Florian Cafiero m'ont généreusement accueilli dans leur séminaire hebdomadaire en Humanités numériques. Deux doctorantes de l'ENC, chevronnées dans le maniement de la TEI et de la HTR, Lucence Ing et Benedetta Salvati, m'ont fourni leur aide aussi souvent que j'en avais besoin. Enfin, Vincent Jolivet m'a aidé pour la mise en ligne du projet sur le site « Miroir des classiques ».

En retour de l'aide apportée par tous ces collègues, j'ai participé comme utilisateur de eScriptorium au séminaire HTR organisé mensuellement à l'École entre octobre et mai, en apportant des documents, des données et des modèles à l'entreprise collective. Ce séminaire a débouché sur une journée d'étude et une publication (Pinche 2022). L'un des intérêts de eScriptorium est le partage des modèles. Le modèle que j'ai personnalisé pour les besoins de mon manuscrit est ainsi désormais librement réutilisable pour d'autres projets de transcription automatique.

Participation à des colloques, séminaires et journées d'études

J'ai saisi l'opportunité de présenter ce projet à six reprises au cours de l'année universitaire. Le travail a été analysé sous différents angles en fonction du public (collègues, étudiants, médiévistes ou spécialistes d'autres disciplines, et une contribution en italien), abordant successivement des points de vue historique, philologique et linguistique.

- 11 décembre 2021 – « L'*Énéide* dans tous ses états », atelier « Variation rédactionnelle et variation auctoriale », Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.
- 13 janvier 2022 – « Tre versioni della prima traduzione francese di Virgilio (1500-1509) », Seminario filologico, Università di Torino.
- 22 février 2022 – « Sur la première *Énéide* française », séminaire de philologie romane de Frédéric Duval, École nationale des chartes.
- 29 avril 2022 – « Traduire l'*Énéide* à la gloire de Louis XII », 10^{ème} Journée des Jeunes Chercheurs du LabEx Hastec, EPHE.
- 7 juillet 2022 – « De pierrerye et de redymyculs / Qui sont choses vaynes et redyculs. Les néologismes dans la traduction de l'*Énéide* par Octovien de Saint-Gelais », XXX Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas, Universidad de La Laguna.
- 27 janvier 2023 – « Une *Énéide* pour les rois, une *Énéide* pour les Parisiens : d'Octovien de Saint-Gelais à Jean d'Ivry (1500/1510) », Journées d'étude jeunes chercheurs « Traductions imprimées, traductions pour l'imprimé (1470-1550) », Milan, Università degli Studi.

Ce projet a en outre été le tremplin d'un second post-doc à l'Université de Lausanne, où j'ai été recruté en tant que spécialiste de la poésie d'actualité entre 1450 et 1550. Les connaissances que j'ai acquises à l'ENC au cours du post-doc LabEx, en matière d'humanités numériques et de recherche sur le rhétoricien Octovien de Saint-Gelais, ont été remarquées au cours de l'audition. J'ai ainsi intégré l'équipe de « Médialittérature : Poétiques et pratiques de la communication publique en français (XV^e-XVI^e siècles) » (<https://medialitt.hypotheses.org/>). Ce projet, entamé immédiatement après le post-doc du LabEx et qui m'emploie pour deux ans, a commencé le 1^{er} octobre 2022. J'y travaille sous la supervision de deux des plus grands spécialistes de la poésie de la période, Estelle Doudet de l'UNIL et Adrian Armstrong de Queen Mary University (Londres).

Activités en rapport avec le LabEx Hastec

Je me suis porté volontaire pour l'organisation et la publication des Journées du LabEx Hastec le 29 avril 2022 (<https://labexhastec.ephe.psl.eu/les-journees-des-jeunes-chercheurs/>). Avec deux collègues doctorantes, Agathe Guy et Lada Muraveva, et l'aide précieuse de Sylvain Pilon, nous avons sollicité les doctorants et post-doctorants de l'année 2021-2022 afin de réunir les résumés de douze brèves interventions que nous avons réparties en quatre sessions sur une journée. Nous avons ensuite assuré la mise en page du programme et, sur place, l'introduction et la modération de chaque session. S'en est suivie la publication de résumés détaillés sous forme d'un compte-rendu scientifique de 27 pages (collecte et relecture d'un résumé pour chaque intervention ; mise en page).

Cette opportunité m'a été d'autant plus profitable que je n'ai eu par le passé qu'une seule occasion d'organiser de tels événements (RJC 2017 <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/RJC2017/>). Cela me prépare à l'organisation d'un colloque international sur Octovien de Saint-Gelais que je projette à Angoulême pour 2024, en collaboration avec une collègue professeure à Rouen.

Publications en rapport avec le projet de recherche

Ce projet, outre qu'il prévoit intrinsèquement la publication d'une édition électronique (à paraître en 2023), a également été l'occasion de plusieurs publications corollaires en rapport direct avec la traduction de l'*Énéide*.

Pour le deuxième numéro de la revue *Études diachroniques*, j'ai soumis un article de lexicologie qui exploite le lexique régional de l'*Énéide* (Dugaz à paraître a). En effet, malgré une surabondance de latinismes, la traduction de Saint-Gelais recèle aussi quelques lexèmes charentais, identifiés grâce à la lexicographie historique et régionale. Une comparaison systématique avec l'*editio princeps* parisienne de Vérard (1510) permet de mesurer le degré de lisibilité de ces marques régionales pour le public de la capitale au début du siècle. On trouvera une version de travail de cet article en annexe.

La participation au colloque de la Société de linguistique romane en juillet 2022 a été le point de départ d'une proposition de publication dans la maison d'éditions ELiPhi pour un volume qui croise linguistique et philologie. J'y étudie une trentaine des très nombreux néologismes dans la traduction de Virgile. Cet article a été remis début janvier 2023 (Dugaz à paraître b).

Cette année a été aussi l'occasion de consacrer d'autres travaux à Octovien de Saint-Gelais, afin d'étoffer mes connaissances de ce poète et de ses textes. D'une part j'ai rédigé, à la demande d'Anne Schoysman (Université de Sienne), plusieurs notices d'*editio princeps* de textes d'Octovien pour un répertoire à paraître d'éditions imprimées de textes médiévaux. D'autre part, j'ai pris le temps d'achever un long article pour la revue *Romania*, consacré à l'édition de deux poèmes de Saint-Gelais très importants pour l'histoire culturelle de la fin du Moyen Âge, la *Complainte* et l'*Epitaphe* de Charles VIII (Dugaz 2022b).

Autres publications

Ce contrat m'a également accordé le temps de travailler sur un autre projet mené en collaboration avec Sarah Delale, une collègue médiéviste actuellement chargée de recherche FNRS à l'UCLouvain. Nous avons en effet signé en 2020 un contrat avec Le Livre de poche pour un volume de la collection « Lettres gothiques » consacré à Christine de Pizan, autrice dont nous sommes tous les deux spécialistes depuis notre thèse de doctorat.

Cet ample volume est une édition critique de plusieurs textes lyriques et narratifs qui entend remplacer partiellement une édition de la fin du XIX^e siècle depuis longtemps épuisée et devenue obsolète. Rassemblés en anthologie, ces textes en vers ont été édités, commentés et traduits en français moderne par nos soins. Mon expérience en humanités numériques acquise au cours du post-doc du LabEx Hastec a été directement utile à la préparation de ce projet, notamment pour l'acquisition du texte en HTR.

Remis à l'éditeur en octobre 2022, le volume est actuellement à paraître sous le titre *Écrire d'amour, parler de soi*. Il nous a déjà fourni l'occasion de plusieurs interventions à deux voix en colloque et en séminaire :

- 13 mai 2022, intervention à la table ronde « Digital Humanities, Lyric Poetry, Textual Studies in Christine de Pizan: A Roundtable Festschrift in Honor of James Laidlaw », 57th International Congress on Medieval Studies, Western Michigan University.

- 23 novembre 2022, « L'insoutenable légèreté du philologue. L'édition génétique au carrefour des variantes : l'exemple d'un rondeau de Christine de Pizan », Séminaire de philologie de Gabriella Parussa, Sorbonne Université

Outre ces présentations auprès de collègues américains et d'étudiants parisiens, nous espérons, lorsque le volume sera publié, pouvoir mener un travail de vulgarisation auprès du grand public : les textes de Christine de Pizan, sans nul doute l'autrice la plus connue de la fin du Moyen Âge, s'y prêtent bien, *a fortiori* avec la traduction versifiée que nous avons composée. Nous réfléchissons à des lectures et des discussions en librairie, ainsi qu'à un projet de disque en collaboration avec un groupe de musique médiévale.

Bibliographie

BRÜCKNER, Thomas (1987). *Die erste französische Aeneis. Untersuchungen zu Octovien de Saint-Gelais' Übersetzung mit einer kritischen Edition des VI. Buches*. Düsseldorf, Droste.

BRÜCKNER, Thomas (1990). « Un traducteur de Virgile inconnu du seizième siècle : Jean d'Ivry ». *Les lettres romanes* 44, p. 171-180.

BRÜCKNER, Thomas (2018). Compte-rendu de Lucien Dugaz, « J'ai entrepris de coucher en mes vers/ Le cas de Troye qui fut mise à l'envers ». *Édition critique des livres I et II de l'Énéide d'Octovien de Saint-Gelais*. *Wolfenbütteler Renaissance-Mitteilungen* 39-1, p. 67.

CAFIERO, Florian et CAMPS Jean-Baptiste (2019). « Why Molière most likely did write his plays ». *Science Advances* 5, 11. En ligne : <
<https://advances.sciencemag.org/content/5/11/eaax5489>>

DUGAZ, Lucien (à paraître a), « Jean d'Ivry remanieur d'Octovien de Saint-Gelais : l'Énéide entre manuscrits charentais et *editio princeps* parisienne (1500-1509) », *Études diachroniques*, 2.

- DUGAZ, Lucien (à paraître b), « *De pierrerye et de redymycales / Qui sont choses vaynes et redycales*. Les néologismes dans la traduction de l'*Énéide* par Octovien de Saint-Gelais »
- DUGAZ, Lucien (2022b), « *Pleurant son roy pluscler que nul anticque*. Édition de la *Complainte* et de l'*Épitaphe* de Charles VIII par Octovien de Saint-Gelais », *Romania*, 140 (3/4), p. 378-440.
- DUGAZ, Lucien (2022a). « Through the Looking-Glass : an anti-war *Aeneid* for Louis XII », *CRMH* 43, 2022, p. 113-132.
- DUGAZ, Lucien (2015). « *J'ai entrepris de coucher en mes vers/ Le cas de Troye qui fut mise à l'envers* ». Édition critique des livres I et II de l'*Énéide* d'Octovien de Saint-Gelais. Mémoire de M2, Université de Paris 3. En ligne : <<http://www.atilf.fr/dmf/Éneide/>>.
- DUGAZ, Lucien (2016). « Pour en finir avec la Renaissance ? L'exemple d'Octovien de Saint-Gelais et de sa traduction de l'*Énéide* de Virgile (1500) ». *Questes* 33. En ligne : <<http://journals.openedition.org/questes/4301>>.
- DUVAL, Frédéric (2001). « Les 'mellifluxe' termes nouveaux' du *Séjour d'Honneur* ». *Revue de linguistique romane* 65, p. 397-448
- DUVAL, Frédéric (2003). « Les sources du *Séjour d'Honneur* ». *Romania* 121, p. 164–191.
- FESTEAU, Vanessa (2013). *Louis XII sur les traces d'Énée, traduction de l'Énéide par Octovien de Saint-Gelais*. Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne.
- GALDERISI, Claudio, éd. (2011). *Translations médiévales (Transmédie). Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e - XV^e siècles). Étude et Répertoire*. Turnhout, Brepols, 2 vol.
- HULUBEI, Alice (1931). « Virgile en France au XVI^e siècle : éditions, traductions, imitations ». *Revue du seizième siècle* 18, p. 1-77.
- MC SCOLLEN, Christine (1977). « Octovien de Saint-Gelais Translation of the *Aeneid*: Poetry or Propaganda? ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 39, p. 253-261.
- MC SCOLLEN-JIMACK, Christine (1982). « Hélisenne de Crenne, Octovien de Saint-Gelais and Virgil ». *Studi francesi* 77, 2, p. 197-210.
- MOLINIER, Henri (1910). *Essai bibliographique et littéraire sur Octovien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême (1468-1502)*. Rodez, Carrère.
- MOLINS, Marine (2012). « Les traductions d'Ovide et de Virgile (1515-1580). Une politique royale. ». *Dynamiques des langues dans des villes plurilingues (XVI^e-XVII^e siècles): les cas de Palerme, Naples, Milan et Anvers*, Munich. En ligne : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00640895/document>>.
- MONFRIN, Jacques (1985). « Les *translations* vernaculaires de Virgile au Moyen Âge ». *Lectures médiévales de Virgile. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982)*. Rome/Paris, De Boccard, p. 189-249.
- MÜHLETHALER, Jean-Claude (2016). *Énée le mal-aimé, du roman médiéval à la bande-dessinée*. Paris, Les Belles Lettres.
- MÜHLETHALER, Jean-Claude (2007). « L'*Eneydes* d'Octovien de Saint-Gelais, une 'translation' à la gloire du roi de France ? ». *Camaren* 2, p. 85-100.
- OCTOVIE DE SAINT-GELAIS. *Le séjour d'Honneur*. Éd. Frédéric Duval. Genève, Droz, 2002.
- PINCHE, Ariane (2022), *Guide de transcription pour les manuscrits du X^e au XV^e siècle*. En ligne : <<https://hal.science/hal-03697382/document>>
- POLLOCK RENCK, Anneliese (2013). « The prologue as site of *translatio auctoritatis* in three works by Octovien de Saint-Gelais ». *Le moyen français* 73, p. 89-110.
- PROVINI, Sandra (2014). « De l'*Énéide* à *Didon se sacrifiant* : traduction, réécriture différentielle et contamination des modèles ». *Fabula / Les colloques, Jodelle, Didon se sacrifiant*. En ligne : <<http://www.fabula.org/colloques/document2265.php>>
- SLERCA, Anna (1997). « Octovien de Saint-Gelais, traducteur de Virgile et d'Ovide, et la néologie ». *Le moyen français* 39-41, p. 555-568.
- USHER, Phillip John - Fernbach, Isabelle, éd. (2012). *Virgilian Identities in the French Renaissance*.

Cambridge, Boydell & Brewer.

VERNET, André (1982). « Virgile au Moyen Âge ». *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 4, p. 761-772.

Annexe

Version de travail de l'article Dugaz, à paraître a

Le saule et la saulcille. L'Énéide de Saint-Gelais entre manuscrits charentais et editio princeps parisienne (1500-1510)

Sans doute ces traits régionaux peuvent-ils passer pour quantité négligeable. Pourtant [...] ils ont la simplicité du broyé ou de la galette, le velours insidieux du pineau et, par leurs origines, ils sont parfois hors d'âge comme les grands cognacs.

Pierre Rézeau, *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée*, Paris, Bonneton, 1990

En 1500, Octovien de Saint-Gelais, offre à Louis XII la première traduction française de l'*Énéide*, afin de célébrer les conquêtes italiennes de celui qu'il espère devenir son protecteur¹⁰.

Nous avons relevé 33 régionalismes dans cette traduction de Virgile par l'évêque d'Angoulême. Pour un texte qui compte presque 11000 lemmes, c'est peu, et même si certains ont pu nous échapper dans les quelque 23000 décasyllabes que compte le texte, il est évident qu'ils sont rares. Plusieurs explications à cela : si Saint-Gelais était bien originaire de Charente (il a probablement grandi dans le château familial à Montlieu, aujourd'hui en Charente-Maritime), on sait qu'il a fait des études au collège Sainte-Barbe à Paris, puis qu'il a fréquenté les milieux curiaux à l'échelle de la région (cour de Charles d'Angoulême à Cognac) puis du royaume (Charles VIII et Louis XII avant sa mort en 1502¹¹). On peut donc assurer qu'il a connu, au cours de sa carrière, l'altérité linguistique. En outre, la poésie de Saint-Gelais appartient à ce qu'il est convenu d'appeler la « Grande Rhétorique » : il suffit de lire quelques lignes de n'importe lequel de ses textes pour se convaincre que ses préférences stylistiques lorgnent davantage du côté des latinismes que des régionalismes. Faut-il en conclure que ces régionalismes auraient « échappé » à Saint-Gelais ou bien qu'ils auraient été choisis délibérément par le poète comme une marque stylistico-géographique qui l'affiliait à un groupe de rhétoriciens du Sud-Ouest qui se fréquentaient et se lisaient mutuellement (principalement Jean d'Auton, André de La Vigne et Jean Bouchet¹²) ? L'extrême rareté des formes régionales dans l'*Énéide*, ainsi que son destinataire initial, Louis XII et sa cour, invitent plutôt à pencher pour la première solution, mais un lexique fourni de ces auteurs, quand ils seront extensivement édités, pourrait changer la donne.

Comment isoler les régionalismes dans un texte aussi long ? Le lemmatiseur LGeRM possède une fonctionnalité qui permet de chercher les attestations rares dans le DMF (sortie de lemmatisation > lemmes > exemples pour DMF) : cela complète avantageusement la recherche manuelle, car souvent les lemmes régionaux sont peu attestés¹³. La consultation de la lexicographie disponible pour le moyen français et le

10 L'édition numérique intégrale de ce texte est à paraître en ligne, L. Dugaz à paraître a.

11 Sur Saint-Gelais, voir H.-J. Molinier, 1910 et F. Duval, 2002.

12 Les données lexicographiques retombent souvent sur ces trois auteurs en matière de grande rhétorique : quinze textes de Bouchet, quatre de Saint-Gelais et la *Chronique* de Jean d'Auton ont été dépouillés dans les manuscrits et les imprimés anciens par Godefroy ; le DMF dispose d'un lexique de La Vigne rédigé par Annie Bertin.

13 Sur les développements de ce lemmatiseur, voir S. Bazin-Tacchella et G. Souvay, 2017 et 2020.

français régional est bien sûr indispensable. Enfin, des recherches dans le corpus Frantext nous ont permis d'affiner certains résultats.

Nous entendons « régionalisme » au sens large et intégrons aussi à l'étude des dialectalismes, c'est-à-dire des lexèmes dont la spécificité régionale réside dans une prononciation divergente encodée par la graphie : c'est le cas par exemple de *acoublé*, *chaillou* ou *remide*. Il est en effet intéressant de constater aussi la réaction de Jean d'Ivry à ces marques régionales qui demeuraient *a priori* compréhensibles au lecteur parisien.

Mais nous avons la chance, dans le cas de l'*Énéide*, de disposer d'une version remaniée du poème de Saint-Gelais. Il s'agit vraisemblablement d'une commande de Vérard au poète Jean d'Ivry (1472-ca 1547), imprimée à Paris en 1510¹⁴. Entre-temps l'évêque d'Angoulême est mort (en 1502), mais il jouit encore d'un immense succès et c'est un auteur qui rapporte à l'éditeur parisien : Vérard a déjà imprimé les *Héroïdes* (ca 1500), le *Sejour d'Honneur* (ca 1503), le *Livre des persecucions des crestiens* (1507), et il abuse du nom de Saint-Gelais, preuve de son succès, pour des textes qui ne sont pas les siens. C'est le cas du *Tresor de Noblesse* (ca 1506) qui est en réalité un texte de Jean Golein (avec un prologue factice de Saint-Gelais, mort depuis quatre ans, à Charles VIII, mort depuis huit !) et de *La chasse et le depart d'Amours* (1509), que Jean-Pierre Chambon préfère attribuer à La Vigne sur la base d'affinités lexicales et thématiques avec d'autres textes du poète rochelais (J.-P. Chambon, 1993).

Pourquoi, de la part de Vérard, commander un remaniement de l'*Énéide* et ne pas se contenter d'imprimer un manuscrit ? Si la motivation est en partie esthétique (mais en réalité le texte n'a que rarement été profondément modifié), on pourrait penser que le principal but était de rendre le poème plus accessible à un public parisien. Pour ce faire, le remanieur Jean d'Ivry serait allé dans deux directions :

1. d'une part simplifier une langue pétrie de latinismes, Saint-Gelais ayant calqué sur Virgile nombre de mots parfaitement incompréhensibles pour un lecteur qui ne connaît pas l'*Énéide* par cœur¹⁵. Peut-être parce qu'on les jugeait ridicules, sans doute simplement parce qu'ils nuisaient à la compréhension de la traduction, ces latinismes ont souvent été remplacés par Jean d'Ivry (par ex. *absconses* > *obscuras*, *agne* > *agneau*, *bisforme* > *difforme*, *tumule* > *tombeau*...).

2. ensuite, et c'est l'objet du présent article, il fallait gommer les marques régionales qui auraient elles aussi nui à la bonne intelligence du texte. Nous étudions ici le lexique, mais les graphies sont aussi concernées, certaines étant, dans les manuscrits, très marginales¹⁶.

La politique de Vérard, en passant commande à Jean d'Ivry, aurait donc été de « parisianiser » cette *Énéide* charentaise. Ce remaniement est précieux pour notre propos, car la modification d'un lexème apparemment charentais (d'après la lexicographie) dans l'imprimé de Vérard corrobore l'hypothèse du régionalisme. Il permet aussi de mesurer ce qui gêne le remanieur, voire ce qu'il ne comprend pas, et au contraire ce qu'il laisse sans modification : on a ainsi l'occasion de s'approcher quelque peu du sentiment linguistique d'un locuteur du début du XVI^e siècle à l'épreuve de la variation diatopique.

L'*editio princeps* de l'*Énéide* imprimée par Vérard en 1510 (n. st.) a été suivie de quatre autres publications parisiennes : Michel Le Noir 1514, qui reprend le texte de Vérard en corrigeant les coquilles ; Nicolas Cousteau pour Galliot du Pré 1529, qui est manifestement revenu à l'original produit par Jean d'Ivry ; enfin divers libraires 1532 puis 1540, qui reprennent l'édition de 1529. Il existe donc deux familles

14 Sur Jean d'Ivry, voir T. Brückner, 1990 et S. Capello, 2001. Sur le remaniement, voir T. Brückner, 1987 : 53-58.

15 Nous étudions ces latinismes ailleurs, voir L. Dugaz, à paraître b.

16 C'est le cas de graphies comme *rehue* < ROTA, *dehue* < DEBUTA, *quehue* < CODA, *vehue* < VEDUTA que l'on rencontre certes dans des manuscrits en MF d'autres régions (Frantext cite Machaut, La Marche, Presles, Vigneulles), mais qui sont le plus souvent attestées dans le Poitou (Commynes dans le manuscrit d'Anne de Polignac, Saint-Gelais, La Vigne, *Pantagruel* ; voir aussi *pehust* à Saint-Jean-d'Angély 1379 (Musset s.v. *entende*). Ces graphies, qui abondent dans notre manuscrit de base, étaient déjà rares dans le manuscrit de présentation à Louis XII, signe que le copiste les sentait comme marquées, et elles sont toutes systématiquement gommées dans la tradition imprimée parisienne de l'*Énéide*.

textuelles distinctes pour les imprimés, et si nous avons utilisé Vêrard 1510 pour notre étude nous avons toujours vérifié les données dans Cousteau 1529, qui donne parfois d'autres leçons.

La méthode retenue ici s'inspire de modèles du genre : des travaux de Jean-Pierre Chambon, de Gilles Roques et de Kurt Baldinger ont été consacrés aux auteurs régionaux, et plus particulièrement du Sud-Ouest. Ainsi, plusieurs de nos données ont recoupé leurs sondages dans les textes de La Vigne ou de Rabelais. Nous présentons les données en trois groupes : les lexèmes systématiquement changés, ceux qui ne l'ont pas été avec régularité, et enfin ceux qui n'ont connu aucune modification. Pour chaque régionalisme relevé, nous faisons état des données lexicographiques disponibles avant d'en donner un bref commentaire. Nous exploitons autant la lexicographie du moyen français que celle du dialecte moderne, ce dernier donnant parfois seul le sens des lexèmes rencontrés (par ex. *housteau*). La conclusion tentera de dégager des régularités et d'expliquer certains choix de Jean d'Ivry. Enfin, une annexe fournit le contexte de chaque occurrence dans la version manuscrite et dans l'édition imprimée, ainsi que le lexème latin chez Virgile.

1. Régionalismes jamais modifiés

chail > **chail** ; subst. masc. 'silex'

L'ung entre aultres, Achatés proclamé,

D'ung chail print feu et tost l'eust alumé (I, 434)

lat. *silex* (I, 174) ; Vêrard > chail

FEW 2/1, 95b CALJO- ; DMF *chail* ; Gdf 2, 34b ; DEAFpré *chail* ; Matsumura *chail* ; Huguet Ø ; TLF Ø ; Lalande 'gravier, caillou' ; Favre 'petite pierre' ; Jônain 'silex' ; Musset 'caillou, pierre dure, plus spécifiquement morceau de silex' ; Rézeau *chail* / *chaille* 'silex'

Tous les dictionnaires s'accordent sur le statut de régionalisme. Première attestation dans les Archives de la Vienne en 1470 (Gdf) et très nombreux toponymes (Musset). Contrairement à *chaillou* (voir *infra*), Jean d'Ivry n'a pas remanié l'unique occurrence.

chanteau > **chanteau** ; subst. masc. 'morceau de pain'

Et tant serez contrains et affamés

Que durs chanteaux seront de vous aymez

Sy que pour vray de pain noyr et d'assiette

Ferez vous lors souffroyteuse diette (III, 610)

lat. *mensa* (257) ; Vêrard > chanteaulx

FEW 2/1, 229a CANTHUS ; DMF *chanteau* ; GdfC 9, 40a ; DEAFpré *chantel* ; TLFi *chanteau* ; Matsumura Ø ; Huguet *chanteau* ; Lalanne Ø ; Favre *chantéa* ; Jônain *chantâ* ; Musset *chanteau, chantiâ* ‘morceau coupé dans un pain’ ; Rézeau Ø

Attesté en saintonge par FEW (229b). Les attestations du DMF pointent vers la même aire géographique pour le MF (*Doc. Poitou*, La Vigne) malgré quelques occurrences ailleurs (Chastellain, Molinet), auxquelles il faut ajouter celle de Rabelais (Huguet, GdfC). Frantext le donne aussi chez Baïf.

cormier > **cormier** ; subst. masc. ‘variété de sorbier, cormier’

Environné d’arbres de meincte sorte,

Cormyers et myrtes que la terre y apporte (III, 60)

lat. *cornea* (22) ; Vérard > cormiers de mierre

FEW 2, 1188a *CORMA ; DMF *cormier* ; GdfC 9, 201c ; DEAFpré *cormier* ; Matsumura *cormier* ; Huguet Ø ; Lalanne *cormené* ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset *cormier* ; Rézeau Ø

Avant de passer dans le français standard (TLFi), *cormier* est régional (toponymie : Lalanne, Musset). On le trouve en AF dans l’*Eneas* (GdfC, Frantext), en MF dans l’*Ovide moralisé* (DEAFpré), les *Doc. Poitou* et chez Martial d’Auvergne (DMF), chez Rabelais enfin (Frantext) et en dialecte saintongeais (FEW). Jean d’Ivry n’a certes pas modifié le lexème, mais ne semble pour autant pas avoir compris le vers. *Myrte* lui pose problème ailleurs (*verte myrte* III, 172 > *verde mitre*).

dormitoire > **dormitoire** ; subst. masc. ‘sommeil’

Je, pour certain, en seur repositoyre

Le logeray et d’ung doux dormitoire

L’abreuveray et de sompne plaisant

Qui ne sera à son corps desplaisant. (I, 1748)

lat. *somno* (680) ; Vérard > dormitoire

FEW 3, 142b DORMIRE ; DMF *dormitoire* ; Gdf 2, 752b ; DEAFpré « dortoir » ; Matsumura *dormitoire* ; Huguet *dormitoire* ; TLF Ø ; Lalanne loc. *de l’en dormitoire* « ce qui prépare au sommeil » ; Favre « sommeil, somme, repos » ; Jônain « besoin de dormir » ; Musset *dormitouère* ; Rézeau

Le lexème est répertorié comme saintongeais (Gdf ; La Vigne DMF) dans le sens utilisé par Saint-Gelais. Les sens de « somnifère » et de « dortoir » (DEAFpré, Matsumura) semblent plus répandus et attestés en dialecte moderne jusqu’à la fin du XIX^e s. La rime a probablement joué en faveur de la conservation, ainsi

que la sensation d'un paradigme morphologique avec le verbe *dormir* et le synonyme *sompne* au vers suivant.

enffondre > enfondre ; verbe trans. 'faire couler'

Feuz phrigiens faysoient perir et fondre

Les nefz gregoyes et en la mer enffondre ! (II, 648)

lat. Ø (276) ; Vérard > enfondre

FEW 4, 681a INFUNDERE ; DMF *enfondre* ; Gdf *enfondre* 3, 152b ; DEAFplus *enfondre* ; Matsumura *enfondre* ; Huguet *enfondre* ; Lalanne 'trempier, pleuvoir en abondance' ; Favre 'mouiller jusqu'aux os' ; Jônain 'mouiller de part en part' ; Musset 'rarement employé ds la forme active ; mouiller qqn ou qqch' ; Rézeau *enfondre* 'emploi transitif. Mouiller, tremper complètement ; imprégner entièrement. Il y a de quoi enfondre sa chemise. 2. Emploi intransitif. Être pénétré par l'eau, par la pluie. 3. Au participe passé [très fréquent] Trempé. Survivance de l'ancien et du moyen français'

Le verbe *enfondre* (INFUNDERE) est bien attesté en MF (DMF) mais dans le sens de 'se jeter sur ; s'effondrer'. Le sens de 'faire couler' est quant à lui attesté pour le verbe *enfondrer* (FEW 3, 875a FUNDUS et Gdf 3, 151b). Le dialecte poitevin-saintongeais moderne connaît encore le participe passé d'*enfondre* qui est *enfondru*, 'trempé' (Musset, Rézeau), qui est attesté dans ce sens en MF chez les auteurs de la région (Jean d'Auton, Gdf ; Nuysement, de Blois, Huguet) mais aussi en AF (Gautier de Coinci cité par Matsumura, voir aussi DEAFplus) et en FM chez Julien Gracq, natif du Maine-et-Loire (Frantext).

fructier > frutier ; adj. 'qui porte des fruits'

Abres fructiers, sy aulcuns ycy croissent,

Me donnent vie et leurs fruitz me repaissent (III, 1499)

lat. *rami* (650) ; Vérard > frutiers

FEW 3, 824b FRUCTUS ; DMF *fruitier* 2 ; GdfC 9, 670b ; DEAFpré Ø ; Matsumura Ø ; Huguet *fruitier* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset *frûtier* ; Rézeau Ø

Avant de passer en français standard, l'adj. *fruitier* était dialectal, sous la forme *frutier* (dérivé du *frut* 'fruit' bien attesté par la lexicographie régionale) : saint. *freûtier* (FEW), occurrences littéraires chez Thevet, Montaigne, Rabelais (Huguet), Auton (GdfC). *Fruitier* existe en MF standard, mais pour désigner le marchand de fruits (DMF *fruitier*1).

et mais > et mais ; ne mais > ne mais ; loc. conj. 'et aussi' ; 'ni non plus'

Nous ne donnons que deux ex. parmi 187 occ. de *et mais* et 50 de *ne mais*.

Sans sçavoir où ne mays en quelle part. (II, 1708) ; Vêrard > ne mays

Le dieu congneurent et mais les divins dars (IX, 1722) ; Vêrard > et mais

FEW 6/1, 29a MAGIS2 ; DMF *mais* ; Gdf 5, 89c ; DEAFpré *mais1* ; Matsumura Ø ; Huguet *mais* ; Lalanne Ø ; Favre *mais* ‘plus, davantage’ ; Jônain *idem* ; Musset *idem* ; Rézeau Ø

Ces syntagmes très utilisés par Saint-Gelais se trouvent, pour *et mais*, dans l’*Eneas* (Frantext), une moralité de Jazme Oliou pour le roi René (DMF) et chez Saint-Gelais ; pour *ne mais*, chez Saint-Gelais et Charles Fontaine imitateur des *Héroïdes* de ce dernier (Huguet). Sens attestés dans le Périgord (FEW) et en Saintonge (Gdf 92a). La lexicographie régionale n’atteste que *mais* adv. « davantage ». Jean d’Ivry n’a jamais modifié.

mestiver ; verbe trans. ‘moissonner’

Lors droyt y tyre et au glayve mestive

Tout tant qu’il treuve et qui pres luy arrive (X, 1303)

lat. *metit* (513) ; Vêrard > mestyve

FEW 6/2, 52a MESSIS ; DMF *métiver* ; Gdf 5, 309a ; DEAFpré *mestiver* ; Matsumura *mestiver* ; Huguet *mestiver* ; Lalanne *métivai* ; Favre *métiver* ; Jônain Ø ; Musset *métiver* ; Rézeau Ø

Aire de l’Ouest pour FEW (du nantais au Médoc) et Gdf (Maurice de Sully, malgré une occurrence dans le *Livre de justice et de plet*), avec une forte concentration d’attestations dans le Poitou, qui guident d’ailleurs G. Roques (2001 : 615) pour la localisation de l’*Histoire de la première destruction de Troie*. Notre attestation métaphorique semble être un *unicum* parmi les utilisations concrètes du mot (remarquables en ce sens les attestations de la traduction de Columelle par Claude Cottereau citées par Huguet). Voir *infra* *mestive*.

pynyier > **pinnier** ; subst. masc. ‘pin’

Ung hault pynyier qu’an sa main il tenoyt

Le conduysoyt (III, 1518)

lat. *pinus* (659) ; Vêrard > pinnier

FEW 8, 549a PINUS ; DMF Ø ; Gdf 6, 166b ; DEAFpré Ø ; Matsumura Ø ; Huguet *pinier* ; Lalanne *piné*, *pini*, *pinier* ; Favre Ø ; Jônain *pinier* ; Musset *pinier* ; Rézeau *pignier*² ‘arbre dressé comme un mât pour les fêtes’

Attesté comme régional dans la toponymie (Gdf, Lalanne, Musset), les textes littéraires (Palissy Huguet) et le dialecte (saint. *piñé* FEW et lexicographie régionale).

poste > **poste** ; subst. fém. ‘planche de bois ; poutre’

Et vapeur lente consume en grans ruines

Postes et tables des nefz et de carines (V, 1550)

lat. Ø (682) ; Vérard > postes

Les bois et postes demy bruslés et ars

Furent mouillés par pluye en meintes pars (V, 1583)

lat. *robora* (698) ; Vérard > postes

FEW 9, 249b POSTIS ; DMF *poste2* ; Gdf 6, 333c ; DEAFpré *post2* ; Matsumura *post* ; Huguet *poste2* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

L’aire est large en langue (FEW) mais les textes littéraires pointent vers l’Ouest (DMF : Anjou, Gdf, Huguet : Rabelais, Matsumura : BrendanW). Le lexème n’est pas recensé en dialecte moderne.

traine > **traine** ; subst. fém. ‘poutre de bois’

Par trop grans vens et tempestes lassees,

Et que traynes et boys choisir puissons (I, 1433)

lat. *trabes* (552) ; Vérard > traynes es bois

Ses paremans purpurees dessyre

Puys ung cordeau à haulte trayne atache (XII, 1425)

lat. *trabes* (603) ; Vérard > trayne

Sy transperssoient les flammes plantureuses

Tables et boys et trayne sumptueuses (XII, 1604)

lat. *trabes* (674) ; Vêrard > traines

FEW 13/2, 164b *TRAGINARE ; DMF *traîne* ; Gdf 7, 787a ; DEAFpré Ø ; Matsumura Ø ; Huguet *traine* ; Lalanne ‘la principale poutre d’un appartement’ ; Favre ‘traineau’ ; Jônain ‘bout de solive que l’on suspend au cou des bœufs dételés pour les empêcher de courir’ ; Musset donne tous les sens précédents ; Rézeau Ø

Tous les dictionnaires s’accordent pour une localisation de l’Ouest : FEW (poit. ang. orl., Rabelais, Brantôme), DMF (textes documentaires poitevins), Gdf (Vienne, Orléans, Bayonne ; mêmes ex. dans Huguet). Le lexème n’a jamais été modifié par Jean d’Ivry.

tronsse ; subst. fém. ‘tronc d’arbre’

Et environne les tronsses disparailles

Par couleurs jaulnes, crocees et vermeilles (VI, 463)

lat. *truncus* (207) ; Vêrard > tronces

Puys y naquirent gens en roches absconsses

De dure escorsse et de robustes tronsses, (VIII, 788)

lat. *truncus* (315) ; Vêrard > tronces

Ce boys estoyt obscur tout à travers

De meintes tronsses d’abres gros et divers (IX, 224)

lat. *picea* (87) ; Vêrard > trousses

FEW 13/2, 337a TRUNCEUS ; DMF *tronche* ; Gdf 8, 85c ; DEAFpré *tronche* ; Matsumura *tronche* ; Huguet *tronche* ; Lalanne Ø ; Favre *tronse* ‘solive’ ; Jônain Ø ; Musset *tronse*, *tronche* ‘lieux-dits’ ; Rézeau Ø

Cette forme, qui correspond au standard *tronche*, est attendue dans les scriptas du Nord (plusieurs ex. dans Gdf, FEW, DEAFpré et Matsumura), mais elle est aussi bien connue du Sud-Ouest (Huguet : Thevet, Palissy). Elle est attestée chez Pierre Barbatre (Frantext). La forme *tronsse* a disparu du dialecte moderne, où elle est uniquement conservée dans les toponymes (Musset).

2. Régionalismes non systématiquement modifiés

au > **au (accompagnement)** / **à, avec, de, en, o (moyen)** ; prép. ‘avec’

Face au nombre d'occurrences dans l'*Énéide* (1075) qu'il faudrait trier pour distinguer *au* « avec » de l'enclise *à + le*, nous avons effectué des sondages dans le seul livre XII (32 occurrences) et en présentons ici un quart environ pour montrer la variété des remaniements, mais les chiffres sont les suivants : pour l'accompagnement (10 occurrences), *au* > *o* dans la moitié des cas, sinon à (2), de (1), et (1), ou disparaît dans le remaniement de la phrase (1) ; pour le moyen (22 occurrences), *au* devient en majorité de (10), à (4), *o* (3), avec (2), en (2), disparaît (1).

a. pour marquer l'accompagnement

Cil reluysoyt, au targe sydereee,

D'armes celestes en fasçon moderee (XII, 417) ; Vêrard > o targe

Venés au moy et après me suyvez (XII, 618) ; Vêrard > Venez a moy

Et comme gens aveugles et sans veue

Courent et fierent au main forte et pourveue. (XII, 654) ; Vêrard > f. de main

b. pour marquer le moyen

Et sa puyssance et ses forces espreuve

Au ses cornes au premier boys qu'il treuve (XII, 262) ; Vêrard > Avec ses c.

Par Jupiter qui au son fouldre afferme

Paix contraictee et sy la rend plus ferme (XII, 489) ; Vêrard > qui de son f.

Et poursuyvoyt, au hesle treslegiere,

Une grand turbe d'oyseaulx pres la riviere (XII, 583) ; Vêrard > en esle tresligier

À luy acourt au lance bien aigüe (XII, 687) ; Vêrard > o lance

L'ung au l'espee, l'aulture au lance se fye (XII, 1877) ; Vêrard > L'ung à l'espee, l'autre à lance se fie.

FEW 25, 62b APUD ; DMF *o1* ; Gdf 5, 569b ; DEAFpré *o4* ; Matsumura *o, od, ot, of, ou, ab, au* ; Huguet *o3* ; Lalanne *o* 'avec' ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

En MF, la forme héritée de l'AF *o* < APUD existe un peu partout (DMF : Froissart, Machaut...), mais elle se raréfie à la fin du XV^es. J.-P. Chambon (1999 : 269) juge que l'on « a donc à faire à un archaïsme déjà largement régionalisé dans l'Ouest, ceci aussi bien au vu des exemples littéraires de la fin du 15^e et 16^e siècle qu'au vu de l'aire contemporaine ». En outre, les dictionnaires recensent peu d'attestations de la graphie *au* qui est systématique dans la tradition manuscrite de Saint-Gelais, sinon FEW mais pour le Sud-Est (awald. *au* NL ; for. ; stéph.), Gdf au Nord (Ordonn. de la Gouvern. d'Arras) et Huguet (Michel d'Amboise) : la graphie *au* semble être rare et Jean d'Ivry l'a d'ailleurs toujours normalisée en *o*. Il semblerait que la préposition ait disparu en dialecte moderne : Lalanne est le dernier à l'enregistrer en 1868.

aysine > aisine (5) / aisement (1) ; subst. fém. 'facilité, tranquillité'

Et pour donner à ses consors aysine

D'avoir noz vies en leurs mains et saysine. (II, 161)

lat. Ø (60) ; Vêrard > aisine

... et à mon pere foys

Lieu et aisine, qui me fut ung doulx fays. (II, 1674)

lat. *succedoque oneri* (723) ; Vêrard > aisine

N'as tu doncques d'icy partir vouloir

Quant or tu as l'aysine et le pouoir ? (IV, 1342)

lat. *dum praecipitare potestas* (565) ; Vêrard > tu as l'aiseinent et pouvoir

Quant tout eut fait, car bien en eut l'aysine,

Les Grecz appelle et leur feist feal signe (VI, 1189)

lat. Ø (525) ; Vêrard > l'aisine

Armes et homme tyent en seure saysine

Et tost après, quant eut temps et aysine,

Au la poincte de sa lance il travaille (XI, 1948)

lat. Ø (747) ; Vêrard > aisine

Ung cysne blanc y avoyt au plus pres

Qui seul queroyt par les eaulx son aysine,

Mays ce grant aygle en eut tost la saysine (XII, 587)

lat. Ø (250) ; Vêrard > aisine

FEW 24, 150b ADJACENS ; DMF *aisine* ; Gdf 199, 1b ; DEAF Ø ; Matsumura *aisine* ; Huguet Ø ; Lalanne Ø (mais *aisinance* ‘aisance dans les mouvements, faculté de faire, d’agir’) ; Favre Ø (mais *s’aisiner* ‘se mettre à son aise’) ; Jônain Ø (mais *aisiné* ‘qui a l’aisance de faire qqch’) ; Musset *aisine* ‘terrain de servitude’ et *aisines* ‘servitudes rurales’ ; Rézeau Ø

Les exemples en MF des dictionnaires renvoient tous à l’*Énéide* (Gdf, DMF, G. Roques 1989), le FEW le relève en saint. au pluriel. Le mot n’est pas remplacé quand il est à la rime (sauf une occurrence), il devient *aisement* au milieu du vers. Le mot n’est attesté, en dialecte moderne, que chez Musset avec un changement de sens.

chaillou > chaillou (4) / caillou (1) ; subst. masc. ‘caillou’ (toujours au pluriel dans le texte).

Souvent vonmist chailloux et pierres meintes

Moult dangereuses et de challeur empreintes. (III, 1339)

lat. *scopulos et saxa* (575) ; Vêrard > cailloux

Par le rivaige d’Hesperie aulcuns quierent

Chailloux et pierres... (VI, 12)

lat. *litus* (6) ; Vêrard > chailloux ; Cousteau > cailloux

Aussy gettoyent sur eulx, par maintesfoys,

Chailloux et pierres de grand et rude poys (IX, 1354)

lat. *saxa* (512) ; Vêrard > chailloux ; Cousteau > cailloux

Mays au contrayre les Troyans la deffendent,

Chailloux et pierres monlt gettent et espandent (IX, 1402)

lat. *saxa* (533) ; Vêrard > chailloux ; Cousteau > cailloux

Chailloux et pierres et buyssons et boucages

Tous arrachés du port et des ryvaiges, (X, 925)

lat. *saxa* (362) ; Vêrard > chailloux ; Cousteau > cailloux

FEW 2-1, 95b CALJO- ; DMF *caillou* ; GdfC 8, 408c ; DEAFpré *chaillo* ; Matsumura Ø ; Huguet *chaillou* ; Lalanne Ø ; Favre *chaillou* (enregistre aussi *chaillon*) ; Jônain ‘nom d’homme et de localité’ ; Musset Ø (mais très nombreux toponymes s.v. *chail*) ; Rézeau Ø

Quelques attestations en AF (DEAFpré) et en MF (DMF) sans aire bien définie. Plusieurs attestations spécifiques au Sud Ouest relevées chez Jean Bouchet (GdfC 409a), Marguerite de Navarre (Huguet) et dans la lexicographie régionale (Lalanne). Frantext atteste le lexème chez Marguerite de Navarre, Bernard Palissy et comme toponyme poitevin (voir aussi Musset). *Chaillou* a été remplacé par Jean d'Ivry une seule fois sur un total de cinq occurrences, en revanche Nicolas Cousteau lui a systématiquement préféré *caillou*.

confronter > **confronter (1)** / **conformer (1)** ; verbe trans. 'attribuer un terrain ou un bâtiment à qqn'

Avec l'aratre et leur monstre et designe

Lieu pour bastir leur ville et leur cité,

Maisons confronte à tous par equité (V, 1732)

lat. *sortiturque domos* (756) ; Vérard > maison conforme à tous

Par Eneas, qui confronte et designe

Place et paÿs et le tout marche et signe (VII, 369)

lat. *designat moenia* (157) ; Vérard > qui confronte et desine

FEW 2/2, 1045b CONFRONTARE ; DMF *confronter* ; GdfC Ø ; DEAFpré Ø ; Matsumura Ø ; Huguet Ø ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

Emploi mal décrit de *confronter*, qui se rapporte à l'attribution de terres ou de biens immobiliers (dernier ex. du DMF dans les *Doc. Poitou*). Sens à rapprocher de apr. *confrontar* « border » (FEW). La plupart des dictionnaires ne mentionnent pas ce sens (GdfC, DEAFpré, Huguet) qui semble très rare.

esparer > **esparer (1)** / **espartre (1)** ; verbe trans. 'étendre'

En haulte mer se mettent et s'employent,

Voylles au vent esparent et deployent. (VIII, 1714)

lat. Ø (691) ; Vérard > esparent

Ou tout ainssy comme le Nil souvant

Qui ses eaulx larges espart bien avant (IX, 76)

lat. *refluit* (32) ; Vérard > Qui ses eaues larges espart bien et avant

FEW 7, 623a PARARE ; DMF *esparer* ; Gdf 3, 511a ; DEAFpré *parer* ; Matsumura *esparer* ; Huguet *esparer*

Lalanne *eparai* ‘étendre, éparpiller. Dans tout le Poitou’ ; Favre *éparer* ‘étendre du linge ; disperser des objets pour les faire sécher’ ; Jônain *éparer* ‘étendre, par ex. la lessive’ ; Musset *éparer* ‘mettre de ci de là’ ; Rézeau Ø

Eparer est bien attesté comme régionalisme surtout du Sud-Ouest (La Rochelle DMF, Aunis et Saintonge FEW, mais aussi un texte de Fécamp, PrécSangK, cité par Mastumura, voir aussi G. Roques, 1984 : 513). D’autres sens n’entrent pas en ligne de compte ici (‘s’éclaircir’, ‘garantir’, voir Gdf, DEAFpré et Huguet). Jouant de sa proximité avec *espartre* ‘répandre’, beaucoup plus courant, Jean d’Ivry l’élimine au profit de ce dernier, non sans créer un vers hypermétrique que corrigera Cousteau. Mais une seconde occurrence demeure inchangée.

remide > remide (16) / remede (3) ; subst. masc. ‘moyen d’échapper à une situation (généralement difficile)’

Nous ne présentons que 5 des 19 occurrences, d’abord les trois modifiées en *remede* et deux ex. de conservation (l’un à la rime, l’autre dans le texte).

Ainsy seras assez apris par elle

De tous remides contre la gent rebelle (III, 1080)

lat. Ø (458) ; Vérard > remedes

Fuyons d’ycy, esloignons ceste voye,

Et de remyde chacun pance et pourvoye ! (III, 1310)

lat. *remis* mal compris ? (560) ; Vérard > remede

Layssant les choses comme advenir pourroyent

Au gre des dieux qui remyde y dourroyent. (VII, 1506)

lat. Ø (600) ; Vérard > remede

De toute Asye et la gent pryamyde

Sy qu’il n’y eust plus d’actente ou remide (III, 4)

lat. *immitam* (2) ; Vérard > remide

Car le fatal empeschoyt le pouvoyr

De bon remyde ou secours le pourvoyr. (X, 1188)

lat. Ø (465) ; Vérard > remide

FEW 10, 236a REMEDIUM ; DMF *remède* ; GdfC 10, 534b ; DEAFpré *remede* ; Matsumura Ø ; Huguet *remede* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

Les formes *remide* pointent vers l'Ouest (DMF : plusieurs occurrences dans le *Sejour d'Honneur* ; Huguet : Marguerite de Navarre) mais on la trouve ailleurs en MF (Oresme dans GdfC ; GuillaI 1509 dans FEW ; région mancelle fin XIV^e s. dans DEAFpré ; Charles Fontaine dans Huguet, mais ce dernier a lu et imité les *Héroïdes* de Saint-Gelais) et en AF (lorraine 1235 DEAFpré). Sur 19 occurrences du lexème, Jean d'Ivry en conserve 16 dont 14 à la rime. Sur 5 occurrences qui ne sont pas à la rime, il en remplace 3 par *remede*. Saint-Gelais ou ses copistes utilisent également la forme *remede* (5 occurrences de *remede* vs 19 de *remide* dans notre manuscrit de base), qui est manifestement la seule survivante en dialecte.

(se) taïser > se taïser (1) / se taïre (3), appaïser (2), laïsser (1), cacher (1), briser (1) ; verbe trans. ou pronom. '(se) taïre'

Tous se taïserent et tous prestent l'oreille

Pour escouter ceste grande merveille (II, 1)

lat. *conticuere* (1) ; Vérard > se teurent

Et maulx faysoient, couvers et simulés,

Lesqueulx il ont taysés et recelés (VI, 1306)

lat. *distulit* (569) ; Vérard > Lesquelz cachez ilz ont et recellez teurent

De ma douleur jusquey ycy taysee,

Dont toutesfoys je ne suys apaysee ? (X, 161)

lat. *obductum* (64) ; Vérard > brisee

Les elemans allora tous se tayserent,

Toutes les terres quoyemant s'apayserent (X, 261)

lat. *silescit* (101) ; Vérard > se taïserent

Tous se tayserent et l'ung l'autre regardent,

Bayssans les yeulx et leurs langues retardent. (XI, 317)

lat. *obstipuer* (120) ; Vérard > Tous se taïsent lors et l'ung l'autre regardent

Pas ne taysasmes noz noms ne noz païs (XI, 669)

lat. *docemus* (249) ; Vérard > Pas ne laissasmes ne nous ne noz païs

Et quant après tous se furent taysez

Et leurs couraiges quelque peu apaysés (XI, 805)

lat. *trepida ora quierunt* (300) ; Vérard > a. tous furent appaisez

Pas ne taysa la ruyne et la perte

De Camylle la royne tant aperte (XI, 2321)

lat. Ø (896) ; Vérard > Pas ne luy taist

Pour celle cause alleure se tayserent,

En pavyllons et tentes se pouserent (XI, 2359)

lat. Ø (915) ; Vérard > à l'heure se appaiserent

FEW 13/1, 27b TACERE ; DMF *taiser* ; Gdf 7,629b ; DEAFpré *taisir* ; Mastsumura Ø ; Huguet *taiser* ; Lalanne Ø ; Favre (*se*) *taiser* 'se taire' ; Jônain *id.* ; Musset *id.* ; Rézeau *id.*

Gdf l'indique comme poitevin avec quelques ex. littéraires régionaux (Brantôme), à compléter par Huguet (Marguerite de Navarre), Frantext (La Vigne) et toutes les attestations en dialecte moderne (Aunis et Saintonge FEW, lexicographie régionale et G. Roques 1989). Quelques occurrences se trouvent aussi en Suisse romande (Frantext). Les neuf occurrences ont toutes été remplacées par une grande variété de synonymes, sauf une à la rime.

vironner > vironner (1), environner (2), tournoyer (1) ; verbe trans. 'tourner autour' et intrans. 'circuler'

Au ung rameau d'olyvier, abre heureulx,

Et circuit et vironna entre eulx (VI, 512)

lat. *circumtulit* (229) ; Vérard > En circuyt et environne entre eulx

Brief, par troys foyes et par cours repentin

Il vironna le hault monlt Aventin (VIII, 574) ault mon a.

lat. *lustrat* (231) ; Vérard > Environna le h.

Des dans fremist vironnant la logette,

Son oeil partout cautelleusement gette (IX, 153)

lat. Ø (59) ; Vérard > tournoyant la l.

Sur leurs chevaulx montez lors vironnerent

Se meste feu et grans clameurs donnerent (XI, 515)

lat. *decurrere* (189) ; Vérard > vironnerent

FEW 14, 389b VIBRARE ; DMF *vironner* ; Gdf 8, 260b ; DEAFpré *vironer* ; Matsumura *vironer* ; Huguet *vironner* ; Lalanne *virounai* ‘tourner autour’ ; Favre ‘tourner et retourner. Circuler autour d’une personne ou d’un objet’ ; Jônain ‘fréquentatif de *virouner* tourner’ ; Musset *vironner*, *virouner* ‘tourner autour de qqn ou de qqch’ ; Rézeau Ø

Le verbe est répertorié comme régional par FEW et Gdf (du Poitou à la Picardie ‘tourner en rond’). Plusieurs exemples littéraires sont de l’Ouest (*Histoire de la première destruction de Troie* DMF et G. Roques, 2001 : 615 ; Palissy et Bouchet dans Huguet, Aubigné dans FEW, jusqu’à George Sand dans Gdf). La construction intransitive semble plus rare. Jean d’Ivry a remplacé toutes les occurrences sauf celle à la rime.

3. Régionalismes systématiquement remplacés

abraser > **embraser** ; verbe trans. ‘mettre le feu à qqch’

Lors me sembla que tout fut abrasé,

En feu et flamme Ylyon est rasé (II, 1453)

lat. *considerare in ignis* (624) ; Vérard > embrassé

Tous prennent torches ardantes et flambeaux

Pour abraser les naves et vaisseaulx (IX, 194)

lat. Ø (74) ; Vérard > embraser

Et lors Vulcan là s’augmente et s’abraze,

Tout demolist par flammes et tout raze (V, 1497)

lat. *furit* (662) ; Vérard > Fut lors Vulcan en fulminante aspre / En demonstrant son furieux couraige

FEW 15/1, 257b *BRAS- ; DMF *abraser*² ; Gdf 1,33c *abraser*¹ ; DEAFpré *abraser* ; Matsumura *abraser* ; Huguet *abrezer* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset *abrâser* ; Rézeau Ø

Enregistré comme vendéen et saintongeais par FEW, le Gdf donne des exemples régionaux en MF (Saint-Gelais, Auton). DMF indique un ex. dans la *Pacience de Job* (texte théâtral du Sud-Ouest). Les exemples en AF sont nombreux et sans aire distincte (DEAFpré).

acoublé > et coblez ; adj. ‘accouplé’

Ja commansserent trompettes acouplees

Par leur hault cry fayre les assemblees (VII, 1599)

lat. *classica* (637) ; Vérard > t. et coblez

FEW 2/2, 1160a COPULA ; DMF *accoupler* ; GdfC 8, 28b ; DEAFpré *acopler* ; Matsumura Ø ; Huguet *accoupler* ; Lalanne *accoublai* ‘mettre deux à deux’ ; Favre Ø ; Jônain *accoubler* ‘mettre par paires’ ; Musset *accoubler* ‘accoupler’ ; Rézeau Ø

La sonorisation de /p/ intervocalique est attestée par la lexicographie régionale et FEW dans les dialectes de l’Ouest (nant. ang. bgât. saint.) et par GdfC dans les exemples littéraires (Rabelais, Saint-Gelais ; ex. de Brantôme dans Huguet). DEAFpré recense un ex. avec /b/ dans les *Enfances Renier*. Le lexème *coblez* choisi par le remanieur semble dépourvu de sens (sinon peut-être « couplet d’une chanson » mais la forme *coblet* du FEW II, 1159a est... saintongeaise !).

agreste > agreste adj. (1) / rustique (1) ; subst. masc. ‘paysan’

Les durs agrestes apelle à son aÿde (VII, 1264)

lat. *duros agrestis* (504) ; Vérard > Les dieux agrestes

La puyssance des Lydes il pourchasse

Et les agrestes de ce paÿs amasse. (IX, 24)

lat. *agrestis collectos* (11) ; Vérard > les rustiques

FEW 24, 269b AGRESTIS ; DMF *agreste* ; Gdf 1, 167a ; DEAFpré *agreste* ; Matsumura Ø ; Huguet *agreste* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

Le lexème est rare comme subst. : DMF ne le définit que comme ‘chiendent’ avec précaution (cf. remarque), mais Gdf a quelques attestations en AF et FEW recense ‘paysan, homme de la campagne’ (voir aussi ex. Gautier de Coinci dans Frantext). Jean d’Ivry remplace les deux occurrences comme substantif mais ne modifie pas les emplois comme adjectif.

à garimant > en griefvement (1) ; loc. adv. ‘en garantie’

Je vous atteste et prans à garimant

Sy oncques j’eu vouloyr ne pancement (II, 1017)

lat. *testor* (432) ; Vérard > et prens en griefvement

FEW 17, 527a *WARJAN ; DMF *gariment* ; Gdf 4, 229a ; DEAF G 277 ; Matsumura *gariment* ; Huguet *gariment* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset *galimant, galiment* ‘garantie ; se disait aussi des terres qui étaient données comme gage ou garantie à des devoirs, à des obligations’ ; Rézeau Ø

En MF, toutes les attestations recensées sont de l’Ouest dans DMF (textes documentaires d’Anjou et du Poitou), FEW (poitevin et saintongeais) et Godefroy (Brantôme, Montaigne). Les données du DEAF confirment l’aire pour l’AF, ainsi que Matsumura (ex. de LaDuCh, texte poitevin). Le lexème entre généralement en composition dans des locutions prépositionnelles avec *en* ou *à*. Il est archaïque pour Musset qui ne cite qu’une attestation figée dans un toponyme.

choitte > cheute (2) / heure (1) / Sergeste (1) ; subst. fém. ‘chute’

Dedans la terre, lors tumble et precipite

Et est sa choite treslegiere et subite (V 1036)

lat. Ø (445) ; Vérard > et est Sergeste treslegier et subite ; Cousteau > Et est choiste treslegier et subite

À celle choitte feist ung merueilleux son. (IX, 1424)

lat. Ø (541) ; Vérard > À celle heure feist ung m. s.

Et mays le fleuve, par choytte sy soudayne,

Fut tout esmeu dedans son eau serayne. (VIII, 593)

lat. Ø (541) ; Vérard > cheute

Et receut lors la terre monlt grand faitz

À la choytte des membres imparfaitz. (IX, 1932)

lat. Ø (752) ; Vérard > cheuste

FEW 2/1, 25a CADERE ; DMF *choite* ; Gdf 2, 105b ; DEAFpré *cheoite* ; Matsumura Ø ; Huguet Ø ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

Malgré quelques ex. en AF (DEAFpré et Gdf) et en MF (Christine de Pizan DMF, Bersuire Frantext), on relève des occurrences régionales (Auton Gdf), et le FEW recense « poit. saint. *chète* » pour la prononciation. Jean d’Ivry remplace systématiquement, dans les deux premiers exemples manifestement suite à une corruption du modèle qui banalise le vers voire entrave sa compréhension.

hosmeau > ormeau ; subst. masc. ‘jeune orme’

Ung grand hosmeau opaque, et disoyent

Que les vains Songes leur siege là tenoyent (VI, 617)

lat. *ulmus opaca* (283) ; Vérard > ormeau

FEW 14, 5a ULMUS ; DMF *ormeau* ; GdfC 10, 243b ; DEAFpré *orme* ; Matsumura Ø ; Huguet *ormeau* ; Lalanne Ø (mais *oume* ‘ormeau’) ; Favre Ø ; Jônain *oumeau* ‘ormeau’ ; Musset *id.* ; Rézeau Ø ; Roques 1989

Le FEW donne *hosme* poit. 1478 et plusieurs formes similaires chez les auteurs régionaux (*ulmeau* Poitiers, *hommeau* Palissy, *oumeau* et *hourmeau* Brantôme, *ulmeau* Rabelais). Huguet abonde dans ce sens en ajoutant *hommeaulx* chez Jean Alphonse (de Cognac). On trouve aussi *houlmeau* chez Bouchet (GdfC), dans les textes documentaires (*omeau* et *houlmeau* Doc. Poitou G. DMF), en dialecte et dans la toponymie locale (quartier de l’Houmeau à Angoulême, *Illusions perdues*).

housteau > esteaux (1) ; subst. masc. ‘montant de porte’ ?

Sy qu’an peu d’heure aux tables et pousteaulx

Fut alumé et dedans les housteaulx (IX, 1410)

lat. *postibus* (537) ; Vérard > esteaulx

FEW 23, 141a O.I. ; DMF *osteau* ; Gdf 5, 655a *ostel3* ; DEAFpré Ø ; Matsumura Ø ; Huguet Ø ; Lalanne à l’*housteau* ‘au logis’ ; Favre *idem* ; Jônain Ø ; Musset *housteau* ou *outeau*, *houiteau* ‘petite ouverture dans un mur, ou plutôt dans un toit ; généralement, petit châssis vitré’ ; Rézeau Ø

Le lexème est plutôt régional (Gdf René d’Anjou, Orléans) et désigne, d’après les occurrences, l’ouverture ménagée pour un vitrail dans un édifice religieux, ou une ‘rosace’ tout entière (FEW). La lexicographie régionale semble indiquer un élément d’architecture non religieuse (Musset), qui serait celui de notre texte où *housteau* traduit *postis*, is, m. ‘(jambage de) porte’. Jean d’Ivry remplace par un lexème régional du Nord, *estel* ‘pieu, poteau’ (FEW 17, 211a).

lynomple > synople ; subst. masc. ‘toile de lin fine’

Et par dessus ung lynomple notable

De toile crespé qui le rend acceptable (XI, 2019)

lat. *sinusque crepantis carbaseos* (775) ; Vérard > synople

FEW 5, 368b LINUM ; DMF *linonple* ; Gdf 4, 791b ; DEAFpré *linomple* ; Matsumura Ø ; Huguet *linomple* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

Les ex. en MF se trouvent chez des auteurs régionaux (Auton, Saint-Gelais, Bouchet, Aubigné dans Gdf et Huguet, La Vigne et document angevin dans DMF), encore chez Sand en 1858 (Frantext). La modification de Jean d'Ivry en *synople* peut passer pour un remaniement paresseux comme pour une erreur de typographe.

meilleu > milleu ; subst. masc. 'milieu'

Nous avons choisi 1 occurrence des 18 de *meillieu* qui sont conservées sans changement, et deux des 20 de *meilleu* remplacées par *milleu* par Vêrard et *meillieu* par Cousteau.

Plus en avant et les meinne au meillieu

De la turbe qui estoit en ce lieu. (VI, 1749)

Vêrard > meillieu

Par grand meschief passa en ce droit lieu :

Les pietz luy coullent et tumba au meillieu (V, 758)

Vêrard > milleu ; Cousteau > meillieu

Après tieux motz, il gecte en celle place

Au meillieu d'eulx, où belle fut l'espace (V, 924)

Vêrard > milleu ; Cousteau > meillieu

FEW 5, 394a LOCUS ; DMF *milieu* ; Gdf 10, 153c ; DEAFpré *lieu* ; Matsumura Ø ; Huguet *meillieu* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset *meilleu* 'milieu' ; Rézeau Ø

On trouve la forme *meilleu* chez La Vigne (DMF), à Blois (Gdf), en saintonge (FEW), elle est exportée dès l'AF en français d'outre-mer, scripta très marquée par le Sud-Ouest (JAntOtiaP, DEAFpré). Voir à son sujet J.-P. Chambon, 1993 : 314 et J.-P. Chambon, 1999 : 268 pour une occurrence angevine. La forme *milleu* utilisée par Vêrard est assez diffusée mais plutôt à l'Ouest (Frantext : Raoul de Presles, Charles d'Orléans, Jean de Roye, La Vigne, Antoine Pierre, Amboise Paré). La forme est relevée seulement comme toponyme par Musset. On trouve aussi la graphie *meillieu* chez Saint-Gelais, mais Jean d'Ivry ne l'a pas modifiée.

mestive > messive (1) ; subst. fém. 'moisson'

Car tost seront gastés et affollés

Abres, semences, leurs champs et leur mestive

Dont leur fauldra mener vie chestive. (XII, 1061)

lat. *sata* (454) ; Vérard > messive

FEW 6/2, 51b *MESSIS* ; DMF *mestive* ; Gdf 5, 308c ; DEAF Ø ; Matsumura *mestive* ; Huguet *mestive* ; Lalanne *métive* ‘moisson’ ; Favre *id.* ; Jônain *id.* ; Musset *id.* ; Rézeau *id.*

Bien ancré dans l’Ouest et notamment le saintongeais (FEW), *mestive* s’utilise le plus souvent au pluriel en dialecte contemporain (Rézeau), et « ne s’emploie plus qu’en parlant du passé » (Rézeau). Dans le MF littéraire on le rencontre chez les auteurs du Sud-Ouest (Bouchet à Poitiers, Saint-Gelais également dans les *Héroïdes*, Claude Cottureau à Tours, Montaigne, Agrippa d’Aubigné à Pons et *Histoire de la première destruction de Troie*, G. Roques, 2001 : 615) mais aussi (par contamination ?) chez des auteurs de zones hors de l’aérologie dialectale du mot (Claude de Seyssel en Savoie, Pierre Saliat). On trouve le dérivé *mestiviers* ‘laboureurs’ chez Rabelais. L’unique occurrence modifiée est à prendre avec précaution car il peut s’agir d’une erreur de l’imprimeur. Le MF ne connaît pas *messive* mais donne *messine* en lorrain du XVI^e s. (FEW 51a).

pampre > bois de pin (1) ; subst. masc. ‘pampre’

Et de peaulx seinctes se meublent et fournissent,

De longs bastons tous de pampre couvers. (VII, 987)

lat. *pampineas hastas* (396) ; Vérard > de bois de pins couvers

FEW 7, 532b *PAMPINUS* ; DMF Ø ; GdfC 10, 263c ; DEAF Ø ; Matsumura Ø ; Huguet Ø ; TLFi *pampre* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø ; Musset Ø ; Rézeau Ø

L’AF et MF avaient *pampe* < *PAMPINUS*. La forme *pampre* était régionale avant de passer en français standard (FEW 7, 534b et TLFi : « la forme *pampre*, due au traitement particulier de *-p(i)n-* étant une var. dial. propre aux pays de la Loire répandue par les aut. de La Pléiade »). Mais la première occurrence n’est pas chez Rabelais comme on l’indique partout (*Gargantua* 1542) : on la trouve dans l’*Énéide*. Les dictionnaires régionaux ne le relèvent pas *pampre* puisqu’il est devenu standard.

saulaie > saussaie (1) ; subst. fém. ‘lieu planté de saules’

Et qu’à la rive, entre arbres et saulaye,

Tu trouveras là couchee une laye (III, 941)

lat. *sub ilicibus* (390) ; Vérard > saussaye

FEW 17, 10b *SALHA ; DMF *saulaie* ; GdfC 10, 632b ; DEAFpré *sauloie* ; Matsumura *sauloie* ; Huguet *saulaye* ; TLFi *saulaie* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain *saulzaie (l muet)* ; Musset *saulaie* ; Rézeau Ø

Aire de l'Ouest aujourd'hui encore (région. pour TLFi) : documents poitevins (DMF), Indre-et-Loire, Loiret, Angers (GdfC), attesté dans les textes littéraires chez Rabelais (GdfC), Jacques Tahureau, du Mans et Aubigné (Huguet). Jean d'Ivry remplace par la forme standard (DMF *saussaie*).

saule > saulcille (1) / ercences (1) ; subst. masc. 'saule'

Tu trouveras demain, par vray rapport,

Entre saules et abres, pres du port,

Une grand truye assez paisible et franche (VIII, 126)

lat. *sub ilicibus* (43) ; Vêrard > saulcilles

Environné de saules et de boys. (XI, 2205)

lat. *ilex* (851) ; Vêrard > Environné d'ercences

FEW 17, 10b *SALHA ; DMF Ø *sauz* ; GdfC 10, 632b ; DEAFpré *saule* ; Matsumura *saule* ; Huguet *saule* ; TLF *saule* ; Lalanne Ø ; Favre Ø ; Jônain Ø (ne relève que *saulx* et *saulze* (L muet) 'saule') ; Musset Ø ; Rézeau Ø

A distinguer de *sauz* < SALIX, *saule* < *SALHA ne connaît que quelques attestations éparées en AF (DEAFpré) et une chez Machaut (GdfC). L'aire donnée par le FEW est de l'Ouest (de la Normandie à la Touraine), ce que confirment les occurrences de Matsumura (Pean Gatineau, *Vie de saint Martin*, Tours, première moitié du XIII^e s.), Frantext (Jean Pitart, normand, Cotereau, tourangeau, Rabelais, Ronsard mais aussi Marot). Jean d'Ivry choisit de remplacer par une forme sans doute régionale, proche du *saucelle* picard (DMF, FEW 11, 101a) et un hapax inconnu, mais qui pourrait s'expliquer par des raisons paléographiques si l'on admet *dessauls* > *dersanses* > *dercences* avec corruption du modèle de l'imprimé. Comme *supra pampre*, *saule* n'est pas relevé par la lexicographie régionale puisqu'il est passé en français standard.

Conclusions

Somme toute, sur les 33 régionalismes relevés, 12 n'ont pas été modifiés, 8 de manière non systématique et 13 toujours remplacés. Face à ces chiffres, on ne saurait donc parler d'un travail de dédialectalisation systématique par Jean d'Ivry, ni sans doute d'une volonté de Vêrard de « parisianiser » le texte, mais davantage de tendances plus ou moins régulières effectuées au fil de la plume. Le choix de ne pas modifier s'explique souvent par un contexte qui permette de comprendre le sens (*chanteau*, *cormier*, *enffondre*), voire par des binômes synonymes (*postes et tables*, *traynes et boys*). D'autres conservations sont probablement dues à une proximité morphologique avec des lexèmes standards (*chail*, *dormitoire*, *fructier*, *pynyer*, *tronsses*). Des régionalismes trop massifs, comme *et mais* et *ne mais*, sont laissés face à la

difficulté de remanier à si grande échelle (237 occurrences) un syntagme dissyllabique auquel lecteur pouvait s'accoutumer facilement.

Souvent d'ailleurs les contraintes métriques ont dû jouer : il est difficile de trouver un substitut au monosyllabe *au* « avec » sans devoir reprendre le décasyllabe tout entier, mais l'intervention dans ce cas a toujours été *a minima* de remplacer par la graphie *o*, sans doute plus compréhensible et moins ambiguë. Pour autant, ce changement *au* > *o* n'a guère concerné que le sémantisme d'accompagnement, car pour le sémantisme de moyen, Jean d'Ivry a été beaucoup plus interventionniste, la langue disposant d'autres subterfuges prépositionnels monosyllabiques (en majorité *de*, puis *en* et *à*). La rime est aussi une place décisive pour la conservation : *remide* ou *aysine* changent lorsqu'ils sont dans le corps du vers, mais pas quand ils fournissent une rime.

L'absence de systématisme pour 8 lexèmes prouve que le travail à si grande échelle n'aurait pu être extensif ; elle révèle aussi que certains mots sont faciles à comprendre par leur proximité morphologique avec des mots standards (*remide*, *se taïser*, *vironner*). Nicolas Cousteau ira un peu plus loin en uniformisant les *chailloux* en *cailloux*, ce qui n'était pas modifié chez Vêrad.

Enfin, les 13 lexèmes modifiés posent quelques problèmes d'interprétation. Pour certains, bien compris du remanieur, la forme standard a été privilégiée (*abraser*, *choitte*, *hosmeau*, *saulaie*). On notera, d'un point de vue sémantique, que les noms d'arbre, très soumis à variation régionale mais n'empêchant manifestement pas l'intercompréhension, ont souvent été remplacés. D'autres lexèmes en revanche ont manifestement posé de gros problèmes de compréhension. L'ingéniosité du remanieur a alors cherché des parades plus ou moins heureuses en s'aidant du contexte (*agreste* > *rustique*, *pampre* > *bois de pin*, *lynomple* > *sinople*), mais parfois les régionalismes ont été éliminés au prix d'erreurs cacophoniques qui créent des vers dépourvus de sens, en tout cas dans l'état actuel de nos connaissances en matière de lexicographie : *acoulé* > *et coblez*, *à garimant* > *en griefvement*, *confronter* > *conformer*, *mestive* > *messive*, *saule* > *ercence*. Ces erreurs grossières prouvent assez que les lexèmes concernés étaient pleinement régionaux et incompréhensibles pour un locuteur non charentais. Le remanieur ne semble pas avoir été animé d'un souci philologique, ne revenant pas au texte de Virgile pour comprendre. Enfin, détail intéressant, l'origine picarde du remanieur Jean d'Ivry, né à Hyencourt-le-Grand près de Péronne, ressurgit parfois, et un régionalisme peut en chasser un autre : *housteau* > *esteau*, *saule* > *saucille*.

Ce travail très ponctuel sur un texte régional publié à Paris en 1510 devra être complété par des études sur d'autres corpus. Mais il semblerait de prime abord qu'il n'ait pas existé de véritable volonté de dédialectaliser des textes qui, au demeurant, n'abondent pas déjà en régionalismes vu leur public initial, généralement curial. Jean d'Ivry, le Picard, a même introduit de nouveaux régionalismes dans la tradition textuelle de l'*Énéide*, créant une *varietas* toute médiévale, loin du *stilus grandiloquus* virgilien.

Bibliographie

BALDINGER, Kurt, *Études autour de Rabelais*, Genève, Droz, 1990.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie et SOUVAY, Gilles, 2020, « Lemmatisation et construction automatique de ressources

lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM, *Diachroniques*, 8, p. 121-143.

BAZIN-TACCHELLA, Sylvie et SOUVAY, Gilles, 2017, « De la gestion de la variation en moyen français à son élargissement aux états anciens du français : les développements du lemmatiseur LGeRM », *Diachroniques*, 7, p. 25-47.

BRÜCKNER, Thomas, 1990, « Un traducteur de Virgile inconnu du XVI^e siècle : Jean d'Ivry », *Les lettres Romanes*, 44/3, p. 171-180.

BRÜCKNER, Thomas, 1987, *Die erste französische Aeneis. Untersuchungen zu Octovien de Saint-Gelais' Übersetzung. Mit einer kritischen Edition des VI. Buches*, Düsseldorf, Droste.

CAPELLO, Sergio, 2001, « Jean Divry ou d'Ivry », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, Paris, Fayard, p. 361-362.

CHAMBON, Jean-Pierre, 1999, « Quelques régionalismes dans la *Legende joyeuse de Maistre Pierre Faifeu* (1532) de Charles de Bourdigné, angevin », *Études sur les regionalismes du francais, en Auvergne et ailleurs*, Paris, Klincksieck, p. 259-272.

CHAMBON, Jean-Pierre, 1993, « À propos de certains particularismes lexicaux de *La Chasse d'amours* (1509) : questions de localisation et d'attribution », *Travaux de Linguistique et de Philologie*, 31, p. 307-345.

DUVAL, Frédéric (éd.), 2002, Octovien de Saint-Gelais, *Le Sejour d'Honneur*, Genève, Droz.

DUGAZ, Lucien (éd.), à paraître a, Octovien de Saint-Gelais, *Énéide*.

DUGAZ, Lucien, à paraître b, « *De pierrerye et de redymyculs / Qui sont choses vaynes et redyculs*. Les néologismes dans la traduction de l'*Énéide* par Octovien de Saint-Gelais ».

FAVRE, Léopold, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort, Robin et L. Favre, 1867.

JÔNAIN, Pierre, *Dictionnaire du patois saintongeais*, Niort, L. Clouzot, 1869.

LALANNE, Charles-Claude, 1868, *Glossaire du patois poitevin*, Poitiers.

MOLINIER, Henri-Joseph, 1910, *Essai bibliographique et littéraire sur Octovien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême (1468-1502)*, Rodez, Carrère.

MUSSET, Georges, 1929-1948, *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, Masson Fils et Cie, 5 vol.

RÉZEAU, Pierre, 1990, *Dictionnaire du français régional de Poitou-Charentes et de Vendée*, Paris, Bonneton, 1990

ROQUES, Gilles, 2001, « Compte-rendu de *Histoire de la première destruction de Troie*, éd. Paul Roth, *Revue de Linguistique Romane*, 65, p. 615.

ROQUES, Gilles, 1989, « Compte-rendu de Thomas Brückner, *Die erste französische Aeneis...* », *Revue de Linguistique Romane*, 53, p. 260-261.

ROQUES, Gilles, 1984, « Compte-rendu de Arnoul Gréban, *Le Mystère de la Passion*, éd. Omer Jodogne », *Revue de Linguistique Romane*, 48, p. 513-514.